



Une Semaine sur la Grande Muraille Verte

Addis-Abeba, Éthiopie, 6-10 novembre 2023

Rapport **CAGMV**

Un communiqué de presse sur l'événement est également disponible au public



© 2024 CIFOR-ICRAF



Le contenu de cette publication est sous licence Creative Commons Attribution 4.0 International. (CC BY 4.0), <https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/deed.fr>

K4GGWA. 2024. *Une Semaine sur la Grande Muraille Verte: Addis-Abeba, Éthiopie, 6-10 novembre 2023*. CAGMV Rapport. Bogor, Indonésie: CIFOR; Nairobi, Kenya: ICRAF.

Traducción de: K4GGWA. 2024. *A week on the Great Green Wall: Addis Ababa, Ethiopia, 6-10 November 2023*. K4GGWA Report. Bogor, Indonesia: CIFOR; Nairobi, Kenya: ICRAF.

Photographie de couverture : Les participants posent derrière la bannière « Semaine sur la Grande Muraille Verte »
Photographie : Eyob Getahun/CIFOR-ICRAF

CIFOR

Jl. CIFOR, Situ Gede

Bogor Barat 16115

Indonésie

Téléphone : +62 (251) 8622622

Fax : +62 (251) 8622100

Courriel : cifor@cifor-icraf.org

ICRAF

Avenue des Nations Unies, Gigiri

B.P. 30677, Nairobi, 00100

Kenya

Téléphone : +254 (20) 7224000

Fax : +254 (20) 7224001

Courriel : worldagroforestry@cifor-icraf.org

cifor-icraf.org

Les appellations employées et les supports mentionnés dans la présente publication n'impliquent de la part du CIFOR-ICRAF, de ses partenaires et bailleurs de fonds aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes, ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Table des matières

Abréviations et Acronymes	vi
Une Semaine sur la Grande Muraille Verte – Tour d’horizon	1
La Grande Muraille Verte – Contexte	2
Journée 1	
Accueil et lancement officiel du programme « Connaissance pour l’Action – Grande Muraille Verte » (CAGMV)	3
M. Jolly Wasambo, Représentant du Commissaire de l’Union Africaine	3
S.E. Ato Kebede Yimam, Directeur général du développement forestier éthiopien et Représentant du Gouvernement éthiopien	4
M. Thomas Huyghebaert, Chef de la coopération à la Délégation de l’Union européenne auprès de l’Union Africaine	4
Dr Abebe Haile-Gabriel, Sous-Directeur général et Représentant régional de la FAO pour l’Afrique	5
Dr Peter Minang, Directeur pour l’Afrique, CIFOR-ICRAF	5
Présentation des composantes du Programme CAGMV	7
Journée 1 – Deuxième session	7
Programme « Connaissance pour l’Action - Grande Muraille Verte » – Contexte	7
Accélérateur de la Grande Muraille Verte	7
Programme CAGMV	7
Orientation complémentaire	8
Activités du programme	8
Activités pour l’année 1 – 2023-2024	9
Réflexions de l’Union européenne sur le Programme CAGMV	9
Session interactive sur le Programme CAGMV	11
Présentations et attentes	12
Les composantes du Programme CAGMV	13
Composante 1 : Améliorer l’adoption et l’efficacité de la gestion durable des terres, de la restauration des terres et des pratiques intégrées de gestion du paysage.	13
Composante 2 : Améliorer le suivi de la santé des sols et des végétaux et le ciblage des interventions.	16
Composante 3 : Renforcer un cadre politique et institutionnel favorable à une gestion et des moyens de subsistance durables.	18
Dialogue des Programmes Régionaux	21
Journée 2	25
Apprentissage partagé	26
Session d’apprentissage partagé I – Pratiques et approches	26
Session d’apprentissage partagé II - Politiques et institutions favorables	28
Session d’apprentissage partagé III - Suivi	32
Action contre la désertification - Un programme de restauration à grande échelle pour la Grande Muraille Verte d’Afrique	36
Session de rétroaction	36

Présentation du Renforcement de la Résilience dans la Grande Muraille Verte d’Afrique (RRGMV)	38
Session préparatoire pour les Partenaires Techniques et Financiers (PTF)	39
Journée 3	40
Visite de terrain	40
Journées 4 et 5	41
8e Réunion du Comité de Pilotage Régional pour la GMV	41
Annexes	42
1 Programme pour « Une Semaine sur la Grande Muraille Verte (GMV) » à Addis-Abeba, Éthiopie	42
2 Liste des participants	45

Liste des figures et tableaux

Figures

1	Allocutions de bienvenue par le représentant de la CUA, le Directeur général du développement forestier éthiopien, le Chef de la coopération de la Délégation de l'UE avec l'UA, le Sous-Directeur général et Représentant régional de la FAO pour l'Afrique, et le Directeur du CIFOR-ICRAF pour l'Afrique.	3
2	Théorie du changement pour atteindre les objectifs du Programme CAGMV	8
3	Structure organisationnelle du Programme CAGMV, extraite du document de projet	9
4	Activités et livrables du Programme CAGMV pour une meilleure adoption de la GDT	13
5	Affiche présentant les principes opérationnels du mécanisme de soutien à l'innovation	15
6	Post-it synthétisant les commentaires des participants	15
7	Aperçu des activités et résultats de la Composante 2	17
8	L'affiche de l'Objectif stratégique n° 3 (OS3) du Programme CAGMV	19
9	Les participants discutent du cadre politique et institutionnel favorable	20
10	Présentation du mécanisme de soutien à l'innovation CAGMV	20
11	Affiches sur la collecte de données sur la santé des sols et la science citoyenne dans le cadre de la composante 2	25
12	Présentation des pratiques du projet « Reverdir l'Afrique » en Éthiopie par le CRS et World Vision.	25
13	Présentation de l'approche de la chaîne de valeur du projet « Reverdir l'Afrique »	26
14	Présentation faite par l'APGMV	26
15	Description de la Grande Muraille Verte par la FAO	30
16	Quelques exemples de cartes d'indicateurs et de tableaux de réponses créés par les participants lors de la session de suivi	33
17	Carte représentant la zone d'intervention de la GMV au Nigéria, ainsi que la végétation et le potentiel hydrologique. La session a également présenté des cartes similaires du Mali, du Burkina Faso et de Djibouti.	34
18	Les participants lors la visite de terrain au Dima Tree Seed Centre, Éthiopie	40
19	Plantation d'un arbre dans le cadre du projet « Reverdir l'Afrique » au Ghana	41

Tableaux

1	Agences et intervenants représentés au Dialogue des Programmes Régionaux	21
---	--	----

Abréviations et Acronymes

AAD	Action contre la désertification
AFR100	Initiative pour la restauration des paysages forestiers africains
BAD	Banque africaine de développement
IPA	Interfaces de programmation d'applications
UA	Union Africaine
CUA	Commission de l'Union Africaine
CDB	Convention des Nations Unies sur la diversité biologique
CBO	Organisation communautaire
CORAF	Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles
CIFOR-ICRAF	Centre de Recherche Forestière Internationale et Centre International de Recherche en Agroforesterie
COP	Conférence des Parties
CRGE	Initiative pour une économie verte résiliente au changement climatique
CRS	Catholic Relief Services
OSC	Organisation de la société civile
BEI	Banque européenne d'investissement
D.E.A.L	(Africa Open) Data on Environment, Agriculture, and Land/Données sur l'environnement, l'agriculture et les terres
UE	Union européenne
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
ESG	Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance
RNGA	Régénération naturelle gérée par les agriculteurs
FVC	Fonds vert pour le climat
PIB	Produit intérieur brut
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
GMV	Grande Muraille Verte
GLF	Forum mondial sur les paysages
GLI	Initiative « héritage vert »
FIDA	Fonds international de développement agricole
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
ONG	Organisation non gouvernementale

CAGMV	Connaissance pour l'Action – Grande Muraille Verte
NDT	Neutralité en matière de dégradation des terres
CSDT	Cadre de surveillance de la dégradation des terres
MP	Membre du Parlement
ANGMV	Agences Nationales de la Grande Muraille Verte
CDN	Contribution déterminée au niveau national
OSS	Observatoire du Sahara et du Sahel
APGMV	Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte
GDT	Gestion durable des terres
RRGMVA	Renforcer la résilience dans la Grande Muraille Verte d'Afrique
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
CNULCD	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PAM	Programme alimentaire mondial
IGMVSS	Initiative Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel

Une Semaine sur la Grande Muraille Verte – Tour d’horizon

La Commission de l’Union Africaine (CUA) a organisé la « Une Semaine sur la Grande Muraille Verte » à Addis-Abeba, en Éthiopie, du 6 au 10 novembre 2023. L’événement a réuni les principaux partenaires et parties prenantes soutenant l’Initiative Grande Muraille Verte (GMV) pour faciliter le dialogue et renforcer les synergies entre les programmes régionaux.

La réunion comprenait la CUA, l’Union européenne (UE), l’Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV), le CIFOR-ICRAF, l’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO), la GMV, les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et les organisations de la société civile.

L’événement a facilité le dialogue entre les principaux partenaires et parties prenantes soutenant l’Initiative GMV pour renforcer les synergies, discuter des progrès de la GMV et participer à une série d’ateliers et de sessions

d’information. La semaine prévoyait également la tenue de la 8e Réunion du Comité de Pilotage Régional de l’Initiative GMV, au cours de laquelle un projet de nouvelle stratégie-cadre continentale GMV a été présenté.

La semaine a été plus particulièrement marquée par le lancement du programme « Connaissance pour l’Action – Grande Muraille Verte » (CAGMV) piloté par le CIFOR-ICRAF et la FAO. Le Programme CAGMV vise à donner aux principales parties prenantes les moyens d’améliorer leurs mécanismes de gestion et de partage des connaissances, de développer des plateformes d’apprentissage et de données, de favoriser le dialogue aux niveaux national et régional, et de financer les innovations. Il cherche également à renforcer les politiques et les institutions, et à accroître les capacités des agences nationales et régionales de la GMV.

La CUA, l’UE, le CIFOR-ICRAF et la FAO ont animé cet événement d’une durée d’une semaine.

La Grande Muraille Verte – Contexte

Lancée par l'Union Africaine en 2007, la GMV est une initiative pour lutter contre la désertification dans la région du Sahel, au sud du désert du Sahara et de la Corne de l'Afrique. Initialement, l'accent était mis sur la plantation d'une ligne continue d'arbres s'étendant sur près de 8 000 kilomètres du Sénégal à Djibouti, dans le but de stopper l'expansion du Sahara vers le sud. Cependant, l'Initiative a été critiquée pour avoir négligé les questions plus larges liées aux moyens de subsistance et pour son manque de suivi rigoureux des efforts de plantation d'arbres.

Pour répondre à ces critiques, l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV) a été créée en 2010, aux côtés des agences ou points focaux de la GMV mis en place dans les 11 pays du Sahel. Depuis, le projet de plantation d'arbres de la GMV s'est transformé en un programme global de développement rural. Si la plantation stratégique d'arbres reste un élément clé, l'Initiative poursuit désormais des objectifs plus grands : il s'agit de restaurer 100 millions d'hectares de terres dégradées, de créer 10 millions d'emplois dans les zones rurales et de séquestrer 250 millions de tonnes de carbone d'ici 2030.

La GMV a reçu un soutien important de la part des dirigeants mondiaux lors du One Planet Summit de 2021, conduisant au lancement de l'Accélérateur de la Grande Muraille Verte, qui vise à faciliter la collaboration entre les bailleurs de fonds et les parties prenantes. L'Accélérateur se concentre sur la coordination, le suivi et la mesure de l'impact des actions prises dans le cadre de l'Initiative GMV.

L'objectif général de la GMV est de transformer le quotidien des populations de la région du Sahel en créant une mosaïque de paysages verts et productifs. L'Initiative aborde des défis tels que le changement climatique, la pression démographique et l'utilisation non durable des ressources, qui ont provoqué de graves sécheresses, l'insécurité alimentaire et le rétrécissement du lac Tchad. L'Initiative vise à restaurer les terres dégradées, à créer des opportunités d'emploi et à atténuer le changement climatique grâce à la séquestration du carbone. Dans l'ensemble, la GMV est une initiative à long terme visant à lutter contre la désertification, à améliorer les moyens de subsistance et à promouvoir le développement durable dans la région du Sahel.



Journée 1

Figure 1. Allocutions de bienvenue par le représentant de la CUA, le Directeur général du développement forestier éthiopien, le Chef de la coopération de la Délégation de l'UE avec l'UA, le Sous-Directeur général et Représentant régional de la FAO pour l'Afrique, et le Directeur du CIFOR-ICRAF pour l'Afrique.

Crédit photographique : Eyob Gitahun/CIFOR-ICRAF

Accueil et lancement officiel du programme « Connaissance pour l'Action – Grande Muraille Verte » (CAGMV)

Journée 1 – Première session

Présenté par le CIFOR-ICRAF et la FAO.

Session animée par Mieke Bourne et Moctar Sacande

Pour la cérémonie de lancement officiel, des allocutions de bienvenue ont été adressées aux participants par le représentant du Commissaire de l'Union Africaine (CUA), le Directeur général du développement forestier éthiopien, le Chef de la coopération de la Délégation de l'UE auprès de l'UA, le Directeur général adjoint et Représentant régional pour l'Afrique de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), et le Directeur du CIFOR-ICRAF pour l'Afrique :

M. Jolly Wasambo, Représentant du Commissaire de l'Union Africaine

M. J. Wasambo a souhaité la bienvenue aux éminents délégués et participants au sein de la CUA. Il a souligné que cette réunion importante n'était pas seulement la célébration d'une nouvelle initiative d'action en matière de connaissances, mais aussi une affirmation de l'engagement de chacune et chacun à relever les défis environnementaux et socio-

économiques urgents auxquels sont confrontés les paysages d'Afrique.

J. Wasambo a rappelé aux participants que la GMV avait été conçue comme un mouvement piloté par l'UA avec l'ambition de restaurer 100 millions d'hectares de terres dégradées d'ici 2030 à travers l'Afrique. Il a souligné que l'objectif de la GMV, à savoir restaurer les paysages, améliorer la sécurité alimentaire, créer des emplois et construire un avenir vert, témoigne de la résilience et de l'ingéniosité de l'Afrique. Dans ce contexte, il convenait de souligner la contribution de l'Agence Panafricaine de la GMV (APGMV) au succès de l'initiative et son soutien à la coordination et à la promotion des investissements dans 11 pays, avec des perspectives de développement ultérieur.

J. Wasambo a également salué le parcours transformateur de la GMV, soulignant la collaboration de l'APGMV avec la CNULCD pour l'adoption de la stratégie Accélérateur lors du One Planet Summit 2021. Il a souligné que leurs efforts ont été cruciaux pour fédérer les PTF autour d'une vision commune.

En ce qui concerne le programme « Connaissance pour l'Action – Grande Muraille Verte » (CAGMV), J. Wasambo a déclaré que son soutien à l'APGMV renforcera la position des parties prenantes de la GMV en améliorant la gestion et le partage des connaissances, en développant des plateformes d'apprentissage et de données, en favorisant le dialogue, en finançant les innovations et en renforçant les politiques et les institutions.

Pour conclure, J. Wasambo a remercié l'Union européenne (UE) pour son soutien financier et son engagement dans le cadre de l'engagement pris lors du One Planet Summit et félicité la FAO et le CIFOR-ICRAF qui s'appuient sur les programmes passés de la GMV. J. Wasambo a présenté la stratégie continentale de la CUA pour la GMV, axée sur les zones arides, tirant les enseignements de l'APGMV et cherchant à harmoniser de multiples cadres portant sur le changement climatique et la réduction des risques de catastrophes naturelles. Enfin, il a appelé à un soutien urgent pour financer l'unité GMV au sein de l'UA.

S.E. Ato Kebede Yimam, Directeur général du développement forestier éthiopien et Représentant du Gouvernement éthiopien

Son Excellence M. Yimam a souhaité la bienvenue aux participants à Addis-Abeba, en Éthiopie et a reconnu les efforts de l'APGMV, des pays, des bailleurs de fonds et des communautés pour soutenir l'initiative pionnière environnementale panafricaine. Il a toutefois noté que la GMV souffre de lacunes en matière de coordination, de capacités et de connaissances pour la planification, la mise en œuvre et le suivi des interventions et a salué le lancement du Programme CAGMV. A. K. Yimam prévoit que le Programme CAGMV jouera un rôle en adaptant les actions au contexte local, en renforçant la capacité des forêts à fournir du bois, du combustible, des moyens de subsistance et des services environnementaux.

Il a en outre noté que la déforestation, le changement climatique, la pression démographique et l'utilisation non durable des ressources naturelles présentent des défis interdépendants pour le monde en développement, en particulier au Sahel et dans la Corne de l'Afrique. Le Gouvernement éthiopien s'attaque à ces problèmes à travers une série de politiques et d'actions visant à restaurer les forêts et les paysages, telles que l'Initiative pour une économie verte résiliente au changement

climatique (Climate Resilience Green Economy, ou CRGE) et l'Initiative « héritage vert » (Green Legacy Initiative, ou GLI).

Selon A. K. Yimam, l'objectif de l'Éthiopie de restaurer 22 millions d'hectares de terres d'ici 2030 était le plus ambitieux du continent. Bon nombre des défis auxquels l'Éthiopie est confrontée pour atteindre cet objectif sont communs aux pays de la Corne de l'Afrique et du Sahel, exigeant que les parties prenantes travaillent ensemble et mutualisent leurs ressources pour atteindre des objectifs communs.

Dans son discours de clôture, il a souligné l'importance du partage des connaissances, du renforcement des capacités et de l'apprentissage des bonnes pratiques, telles que celles proposées par des programmes précédents comme « Reverdir l'Afrique » et, à partir d'aujourd'hui, le Programme CAGMV. En conclusion, A. K. Yimam a remercié l'UE pour son soutien financier avant de lancer officiellement le programme de la semaine.

M. Thomas Huyghebaert, Chef de la coopération à la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Union Africaine

T. Huyghebaert a remercié les éminents intervenants, invités et participants à l'événement, affirmant que l'UE était honorée par leur présence au lancement du Programme CAGMV. Il a souligné que le Programme CAGMV apporte une composante essentielle aux multiples investissements de l'UE dans la GMV, en reconnaissant l'importance de comprendre le contexte local, comme l'ont démontré les précédentes collaborations UE-GMV, telles que « Reverdir l'Afrique » avec le CIFOR-ICRAF et Action contre la désertification avec la FAO.

T. Huyghebaert a déclaré que le Programme CAGMV renforcera l'Initiative GMV à travers plusieurs activités. En particulier, il permettra d'obtenir plus de données et d'informations entourant la mise en œuvre de la GMV par la création d'une base de connaissances sur ce qui est à l'œuvre aujourd'hui et qui arrivera à l'avenir ; des connaissances qui contribueront à trouver des solutions à mesure que des défis surgissent. Le Programme CAGMV participera également à mobiliser les parties prenantes dans l'action en diffusant des preuves, en favorisant le dialogue et en permettant des interventions améliorées et ciblées qui soutiennent l'APGMV, qui assistent l'équipe de l'Accélérateur et intègrent la stratégie GMV dans les politiques

et les investissements nationaux et locaux. T. Huyghebaert a également souligné les synergies potentielles que le Programme CAGMV apporterait en augmentant le nombre de liens et d'échanges techniques et politiques entre les gouvernements et les parties prenantes investis dans la GMV, en améliorant l'efficacité opérationnelle et en soutenant la collaboration à tous les niveaux des parties prenantes.

Le délégué de l'UE a poursuivi son discours en décrivant le potentiel immense du Programme CAGMV de contribuer à un avenir meilleur pour les populations du Sahel et de la Corne de l'Afrique. T. Huyghebaert a conclu en exprimant sa gratitude à l'Union Africaine pour avoir accueilli « Une Semaine sur la GMV », ainsi qu'aux gouvernements de l'Éthiopie et du Nigéria, l'APGMV, CIFOR-ICRAF, la FAO et la CNUCLD.

Dr Abebe Haile-Gabriel, Sous-Directeur général et Représentant régional de la FAO pour l'Afrique

Le Dr Haile-Gabriele s'est joint virtuellement à l'événement et a exprimé sa gratitude au Gouvernement éthiopien pour son soutien à « Une Semaine sur la GMV » et au lancement du Programme CAGMV. Il a également remercié l'APGMV, l'Union Africaine et le CIFOR-CRAF pour leur rôle déterminant. Le Dr Haile-Gabriele a rappelé aux participants que la GMV est une initiative de transformation contribuant de manière significative à 15 des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) pour les pays des zones arides et semi-arides d'Afrique.

Il a souligné le soutien inébranlable apporté par la FAO depuis 2007 à l'Initiative GMV pour relever une série de défis interconnectés, notamment le changement climatique, la désertification, la perte de biodiversité, la sécurité alimentaire et hydrique, la pénurie d'énergie, la pauvreté et le développement rural inclusif.

Discutant de la GMV, le Dr Haile-Gabriele a attiré l'attention sur le [Programme d'action contre la désertification de la FAO](#), soulignant comment l'Initiative soutenue par l'UE et le Gouvernement turc avait permis de restaurer 100 000 hectares de terres agricoles dégradées dans 10 pays grâce à la plantation d'espèces d'arbres indigènes. Il a également rappelé que la FAO s'était associée à des parties prenantes pour produire un rapport sans précédent, [Africa Open DEAL \(Data on Environment, Agriculture, and Land, Données sur](#)

[l'environnement, l'agriculture et les terres\)](#), une collecte et une analyse de données inestimables par des experts d'Afrique.

Le Dr Haile-Gabriele a salué le potentiel du Programme CAGMV à assurer la continuité, l'achèvement et la complémentarité avec d'autres interventions, comme la proposition de financement de 250 millions de dollars de la FAO au Fonds vert pour le climat (FVC) pour accroître la résilience de la GMV. Il a en outre noté que la Décennie des Nations Unies pour la Restauration des Ecosystèmes, pilotée par la FAO et le PNUE, offre un cadre pour intensifier les efforts visant à intensifier la restauration des terres, à renforcer les partenariats, à suivre les progrès et à aider les pays à accéder à davantage de financements climatiques.

Le Représentant régional de la FAO pour l'Afrique a conclu en réaffirmant l'engagement de la FAO à collaborer avec toutes les parties prenantes pour atteindre les objectifs ambitieux de la GMV au cours de la prochaine décennie.

Dr Peter Minang, Directeur pour l'Afrique, CIFOR-ICRAF

Le Dr Minang a commencé par exprimer l'immense honneur ressenti par le CIFOR-ICRAF de copiloter le nouveau Programme CAGMV aux côtés de la FAO, s'appuyant sur une collaboration historique forte avec un large éventail de partenaires, d'organisations et de bailleurs de fonds. Travailler avec les pays partenaires de la GMV et l'Éthiopie a été une nouvelle preuve de l'approche collaborative du CIFOR-ICRAF.

L'exposé du Dr Minang sur le Programme CAGMV a d'abord porté sur l'expérience du CIFOR-ICRAF dans la codirection du [programme « Reverdir l'Afrique »](#) au Kenya, au Rwanda, en Éthiopie, en Somalie, au Mali, au Niger, au Sénégal et au Ghana au cours des cinq dernières années. Sa capacité à restaurer 350 000 hectares de terres dégradées et à améliorer le bien-être de 600 000 ménages témoigne d'une collaboration étroite avec les communautés et les partenaires du programme, tels que Catholic Relief Services (CRS), Care, World Vision, Oxfam et Sahel Eco.

Le Dr Minang a déclaré que le succès de l'Initiative et sa sélection éventuelle comme projet phare de la Décennie mondiale de restauration des Nations Unies démontraient le rôle de la recherche, de la science, de la connaissance et de l'innovation dans l'obtention de résultats en matière de développement durable. Il a ajouté

que cette approche serait fondamentale pour le Programme CAGMV, le CIFOR-ICRAF mettant à contribution son vaste ensemble d'outils et son expertise en matière de santé des sols et de pratiques de restauration écologique. Il s'agit notamment de son [cadre de suivi de la dégradation des terres \(CSDT\)](#) et de son [application « Reverdir l'Afrique »](#), un outil simple qui aide les utilisateurs locaux des terres à appliquer et à suivre les activités de restauration.

Avant de conclure, le Dr Minang a attiré l'attention sur le nombre impressionnant d'activités de

repeuplement d'arbres à travers l'Afrique. Il a toutefois recommandé que ces pratiques visent une plus grande durabilité écologique, soulignant que planter les bons arbres aux bons endroits garantirait de meilleurs résultats sur le long terme.

Le Dr Minang a conclu en soulignant que les activités de restauration des arbres et des paysages ne réussiront que si elles produisent des résultats économiques et environnementaux durables, si elles ont un impact à long terme et si elles prennent en compte les connaissances locales et les normes socioculturelles existantes.

Présentation des composantes du Programme CAGMV

Journée 1 – Deuxième session

La deuxième session de la journée d'ouverture de « Une Semaine sur la Grande Muraille Verte » à Addis-Abeba, en Éthiopie, a été l'occasion pour le CIFOR-ICRAF et la FAO d'organiser une présentation interactive du nouveau programme « Connaissance pour l'Action – Grande Muraille Verte » (CAGMV) et de ses composantes clés.

Programme « Connaissance pour l'Action – Grande Muraille Verte » – Contexte

La GMV a été lancée en 2007 en tant que projet massif de plantation d'arbres visant à créer une ceinture verte dans les zones arides reliant le Sénégal à Djibouti. En 2010, l'APGMV a été créée pour superviser l'initiative, coordonner les parties prenantes, obtenir des financements et suivre les progrès. Cependant, une évaluation réalisée en 2020 a révélé que peu de progrès avaient été réalisés et que les approches utilisées étaient trop simples pour générer un impact significatif. De plus, le soutien politique avait été jugé insuffisant. L'Accélérateur de la Grande Muraille Verte et le Programme CAGMV répondent à ces défis.

Accélérateur de la Grande Muraille Verte

Lors du One Planet Summit en 2021, l'Initiative GMV a été revitalisée et les bailleurs de fonds internationaux se sont engagés à apporter un financement important. L'Accélérateur de la Grande Muraille Verte a été lancé, transformant le projet en un effort global de développement rural visant à améliorer la vie de millions de personnes au Sahel et dans la Corne de l'Afrique en créant des paysages verts et productifs. L'APGMV continue de coordonner l'initiative dans le but d'accélérer sa mise en œuvre, d'améliorer la mobilisation des ressources et d'améliorer la coordination entre tous les acteurs pour mesurer l'impact de leurs actions. La stratégie Accélérateur définit un large cadre stratégique commun d'action structuré autour de six objectifs.

Objectifs de l'Accélérateur de la Grande Muraille Verte (d'ici 2030):

- Restaurer 100 millions d'hectares de terres dégradées ;
- Créer 10 millions d'emplois dans les zones rurales ;

- Séquestrer 250 millions de tonnes de carbone ;
- Améliorer la sécurité alimentaire de 20 millions de personnes ;
- Soutenir les millions de personnes vivant dans les communautés du Sahel ;
- Fournir à 10 millions de petits exploitants agricoles un accès aux technologies agricoles résilientes au changement climatique.

Programme CAGMV

Le Programme CAGMV permettra aux principales parties prenantes de la GMV d'améliorer leurs mécanismes de gestion et de partage des connaissances, de développer des plateformes d'apprentissage et de données, de favoriser le dialogue aux niveaux national et régional, et de financer les innovations, ainsi que de renforcer les politiques et les institutions et d'améliorer les capacités des agences nationales et régionales de la GMV. Il constituera également une structure phare régionale pour les nombreux projets européens pertinents pour la GMV et financés au niveau national.

Il est spécifiquement conçu pour favoriser le cadre de l'Accélérateur de la Grande Muraille Verte par le fait de :

- Renforcer la base de connaissances pour éclairer l'action de la GMV ;
- Agir sur les facteurs de dégradation des terres, y compris les facteurs socio-économiques (par exemple, le genre, les affaires, la sécurité) et écologiques ;
- Améliorer les interventions pertinentes pour la GMV et suivre les activités des acteurs clés ;
- Développer des approches de gestion durable des terres adaptées aux systèmes pastoraux et agricoles (y compris les terres communales et domaniales) qui correspondent au contexte local ;
- Favoriser un contexte propice en s'attaquant aux problèmes de gouvernance et aux cadres politiques qui s'appuient sur l'utilisation de données probantes pour développer et mettre en œuvre des interventions efficaces à grande échelle.

Objectifs

Pour assurer la continuité, la coordination et la complémentarité avec d'autres interventions, le programme est financé par l'UE et mis en œuvre par le CIFOR-ICRAF et la FAO. Il vise une gestion durable des terres pour améliorer les moyens de subsistance et accélérer les progrès vers les objectifs de la GMV grâce à :

- une meilleure adoption et une plus grande efficacité de la gestion durable des terres, de la restauration des terres et des pratiques intégrées de gestion du paysage ;
- un meilleur suivi de la santé des sols et des végétaux et le ciblage des interventions ;
- un cadre politique et institutionnel plus favorable à une gestion et des moyens de subsistance durables.

La figure 2 présente un aperçu des relations et des interdépendances entre les activités du programme.

Pays ciblés

Le Programme CAGMV se concentrera sur les 11 pays membres de l'APGMV : Mauritanie, Sénégal, Mali, Burkina Faso, Niger, Nigéria, Tchad, Soudan, Éthiopie, Érythrée et Djibouti.

En se concentrant sur les membres de l'APGMV, le CIFOR-ICRAF et la FAO peuvent soutenir directement les efforts coordonnés dans toute la région pour mettre fin à la désertification et améliorer la gestion des terres. Travailler en collaboration avec les initiatives existantes évitera la duplication des efforts et permettra de tirer le meilleur parti des ressources disponibles pour relever les défis régionaux les plus urgents.

Orientation complémentaire

Le Programme CAGMV explorera également les moyens d'aider sept autres pays à mettre en œuvre des activités liées à la GMV avec le soutien de l'UE, notamment le Cameroun, le Ghana, le Bénin, le Cap-Vert, la Gambie, le Soudan du Sud et la Somalie.

Activités du programme

Le CIFOR-ICRAF et la FAO ont élaboré un plan de travail détaillé d'activités pour atteindre les objectifs du Programme CAGMV. Le plan se concentre sur la gestion durable des terres, la restauration des terres et les pratiques intégrées de gestion du paysage, avec un accent particulier sur la participation du CIFOR-ICRAF et de la FAO dans la mise en œuvre de ces activités.

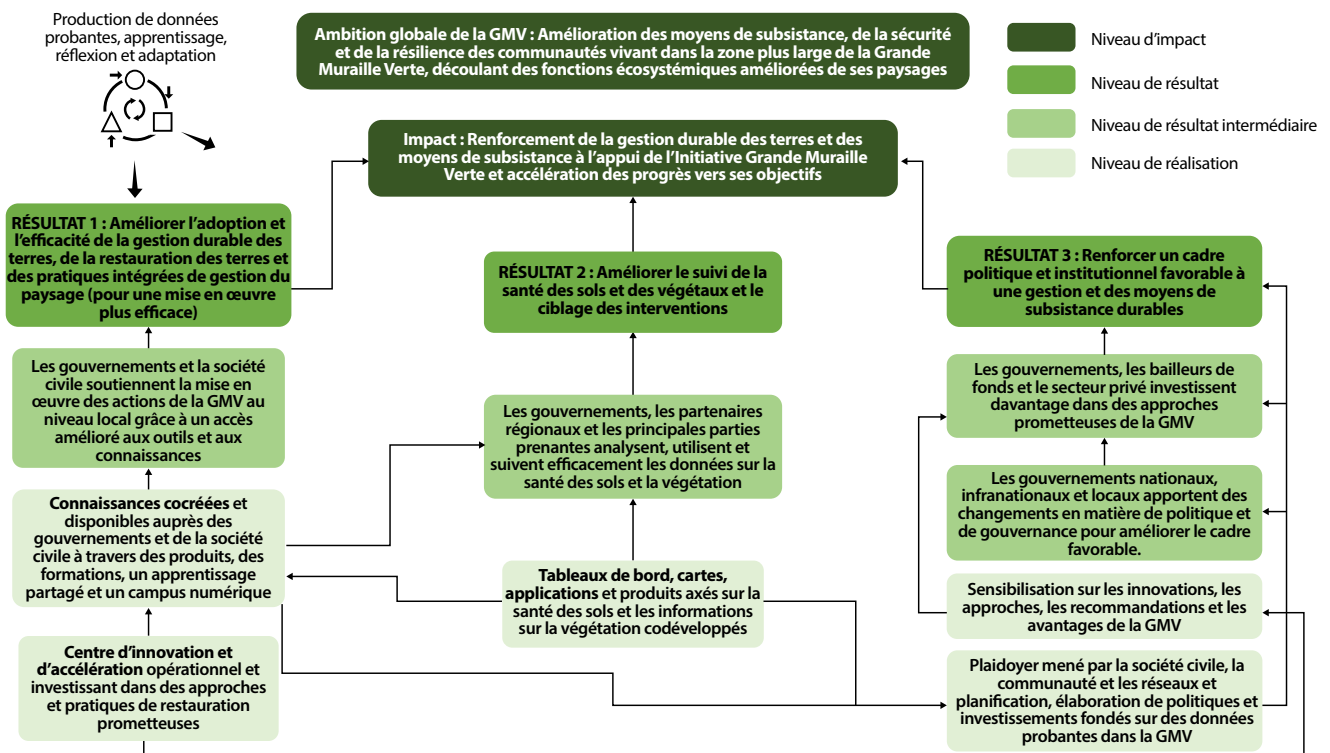


Figure 2. Théorie du changement pour atteindre les objectifs du Programme CAGMV

Source : Document du projet CAGMV

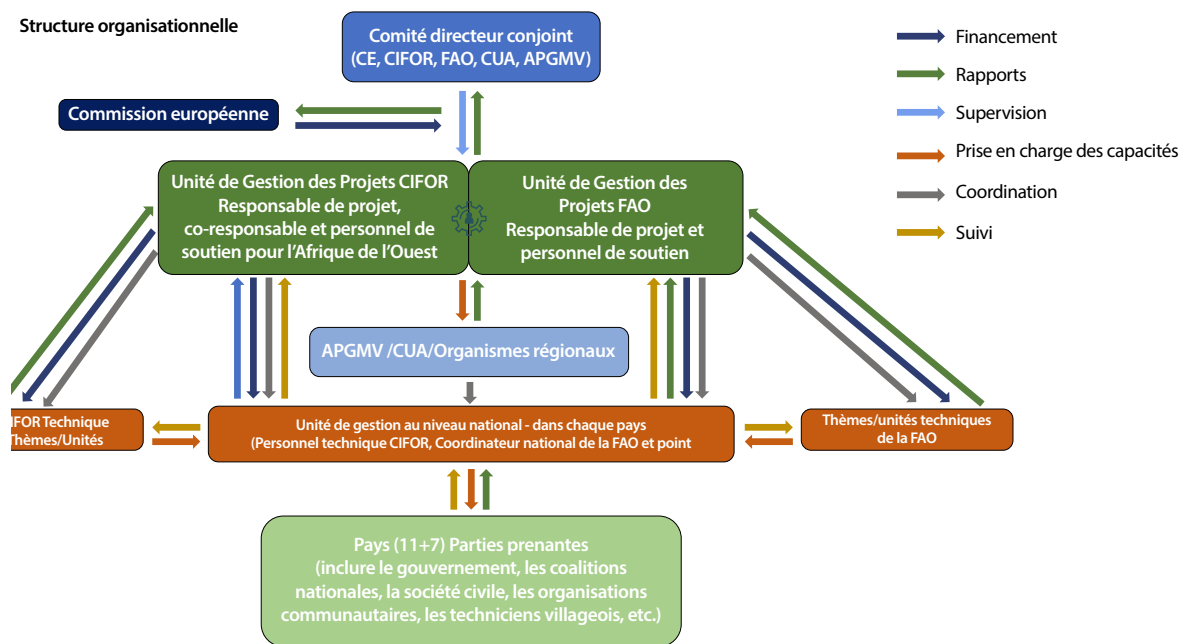


Figure 3. Structure organisationnelle du Programme CAGMV, extraite du document de projet

Source : Document du projet CAGMV

Activités pour l'année 1 – 2023-2024

Les activités du Programme CAGMV en 2024 se concentreront sur une gamme d'activités liées à la connaissance et à l'apprentissage, au suivi et à l'analyse, au soutien et à l'engagement, ainsi qu'aux innovations et à la participation, notamment :

- Cartographier et analyser les besoins d'apprentissage contextuels et les lacunes des principales parties prenantes pour réaliser les ambitions de la GMV ;
- Organiser des événements autour des connaissances en collaboration avec l'APGMV ;
- Soutenir des événements réguliers d'apprentissage partagé et le dialogue entre les acteurs de la GMV ;
- Préparer des cartes de l'état des terres et de la végétation et des livrables de connaissances ;
- Renforcer les capacités de suivi des instances et des parties prenantes de la GMV ;
- Renforcer et accompagner le rayonnement et la visibilité des acteurs de la GMV ;
- Analyser les cadres juridiques et les scénarios de réforme politique ;
- Fournir un soutien à la demande pour un engagement ciblé dans les domaines politique, commercial et de plaidoyer ;
- Investir dans l'innovation et l'accélération ;
- Renforcer la planification et l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes auprès des partenaires et des parties prenantes.

Réflexions de l'Union européenne sur le Programme CAGMV

Suite à la présentation des objectifs, des activités et de la structure du Programme CAGMV, les représentants des sponsors du programme ont été invités à partager leurs espoirs, attentes et conseils pour cette nouvelle initiative innovante.

Bernard Crabbé, responsable du secteur de l'intégration de l'environnement et de l'économie circulaire de l'UE, et Niclas Gottmann, responsable politique de l'UE pour les terres et l'environnement, ont fourni plusieurs informations clés au CIFOR-ICRAF, à la FAO et à toutes les parties prenantes de la GMV.

Ils ont souligné le rôle essentiel que joue la GMV dans la lutte contre la dégradation des terres, reconnaissant la nécessité d'efforts soutenus pour garantir un impact à long terme.

Le lancement du nouveau programme « Connaissance pour l'Action – Grande Muraille Verte » (CAGMV) a été présenté comme une étape clé vers la réalisation de cet objectif. Le Programme CAGMV a été décrit comme un programme complet réunissant diverses parties prenantes, notamment des scientifiques, des agriculteurs, des ONG et des agences gouvernementales. Cette approche collaborative a été soulignée comme un atout majeur au sein du portefeuille de programmes de l'UE.

S'appuyant sur les efforts importants actuels en matière de restauration des terres, le Programme CAGMV vise à fournir une plateforme d'échange de connaissances et de collaboration. Il est important de noter que le programme reconnaît la nécessité de pratiques adaptées au contexte et de discussions politiques continues. Le Programme CAGMV fournira également aux parties prenantes des outils pour mesurer l'impact collectif, renforcer les capacités techniques, adapter les techniques de suivi et renforcer l'engagement politique.

Les intervenants ont souligné l'importance du Programme CAGMV en tant que plateforme permettant de favoriser des approches conjointes des travaux de restauration et de partager les connaissances locales. Ils ont souligné le potentiel du programme à promouvoir l'engagement entre les gouvernements, les organisations de la société civile (OSC), les ONG communautaires et d'autres parties prenantes. L'événement de lancement s'est positionné comme une étape fondamentale dans l'instauration de la confiance et la promotion de relations de travail solides pour garantir le succès du programme.

Session interactive sur le Programme CAGMV

Pour que le Programme CAGMV réussisse, le CIFOR-ICRAF, la FAO et l'UE devaient aller au-delà d'un simple passage en revue des composantes du programme. En effet, pour garantir une mise en œuvre efficace et un impact sur le long terme, ils doivent faire participer activement les parties prenantes. En conséquence, une session interactive a été organisée avec un éventail d'acteurs clés de la GMV, notamment SOS Sahel, l'APGMV, les agences nationales de la GMV, les départements forestiers, les OSC et les

bailleurs de fonds tels que la Banque africaine de développement (BAD).

Ces parties prenantes apportent des expériences pertinentes au Programme CAGMV. Favoriser une discussion interactive avec un groupe aussi diversifié générerait des commentaires, encouragerait l'adhésion, identifierait des partenaires potentiels et faciliterait l'échange de connaissances ; autant d'ingrédients essentiels au succès du Programme CAGMV.

Présentations et attentes

Avant le lancement des sessions interactives, les facilitateurs ont demandé aux parties prenantes de décrire leurs attentes, tant pour les discussions que pour la semaine à venir. Leurs réponses peuvent être regroupées sous quatre rubriques.

Collaboration et engagement, travail d'équipe, actions et engagements conjoints, partenariats, promotion et renforcement des réseaux, processus clairs, compréhension des aspirations des partenaires, élargissement du partenariat au-delà des organisations actuelles, rôle des communautés, structure et système de prestation actuels de la GMV et manière dont les partenaires contribuent, tous les partenaires travaillant ensemble pour atteindre une vision commune, réseau de champions de la GMV, échanges pour une meilleure synergie.

Apprentissage et connaissances, notamment sur l'agroforesterie, basés sur l'expérience de terrain de « Reverdir l'Afrique », l'expérience locale éclairant les actions, une feuille de route sur la collaboration autour de la gestion des connaissances (UE, FAO, FIDA, OSS, CIFOR-ICRAF, PNUE), les initiatives globales de la GMV ainsi que leurs succès et difficultés, et le partage d'idées et de stratégies des pays en intégrant les connaissances autochtones et la clarté des

définitions telles que le reverdissement et la restauration des écosystèmes.

Accroître l'impact en renforçant les activités dans les pays de la GMV, en promettant un soutien financier, en expliquant comment l'amélioration du développement des politiques et des institutions peut améliorer la mise en œuvre, l'accélération des résultats et la mobilisation des ressources, notamment auprès du secteur privé.

Feuille de route claire du Programme CAGMV, comprenant les étapes et les actions concrètes, comment cela fonctionnera dans des pays spécifiques, les résultats concrets, la manière dont les partenaires s'engageront dans le Programme CAGMV et la compréhension de la structure organisationnelle.

Une fois que les facilitateurs et les participants disposaient d'une compréhension commune et claire des besoins et attentes informationnels de chacune et chacun, les sessions interactives ont débuté. Les sessions ont permis d'étudier les trois composantes clés du programme sous l'angle de la capacité technique et de l'apprentissage, de l'innovation, du suivi des terres et de la végétation ainsi que des cadres politiques et institutionnels favorables.

Les composantes du Programme CAGMV

Chaque équipe chargée d'une composante a présenté une session d'affiches interactive à cinq groupes, dont un groupe francophone, expliquant leur approche et leurs plans pour obtenir des commentaires et des recommandations des participants. Les présentations et les commentaires sont résumés ci-dessous.

Composante 1 : Améliorer l'adoption et l'efficacité de la gestion durable des terres, de la restauration des terres et des pratiques intégrées de gestion du paysage.

Au cours de cette session, les présentations ont souligné l'orientation du travail et l'approche de mise en œuvre dans le cadre de cette composante. La diversité des types de collaborateurs, les attentes, les canaux de communication et les résultats attendus ont été partagés pour permettre aux

participants d'obtenir un large aperçu du travail proposé. Les principaux domaines d'activité et les livrables organisés en sept catégories interdépendantes ont été mis en avant, comme le montre la figure 4 ci-dessous.

Commentaires des participants sur tous les domaines d'activité de la composante 1, à l'exception de l'activité 1.2 sur le mécanisme de soutien à l'innovation.

Systemes de connaissances autochtones et locales

Les participants ont souligné l'intégration des systèmes de connaissances autochtones et locales dans le hub, en particulier à la lumière des conditions climatiques changeantes. Cette approche garantit que les connaissances traditionnelles sont préservées et utilisées efficacement.

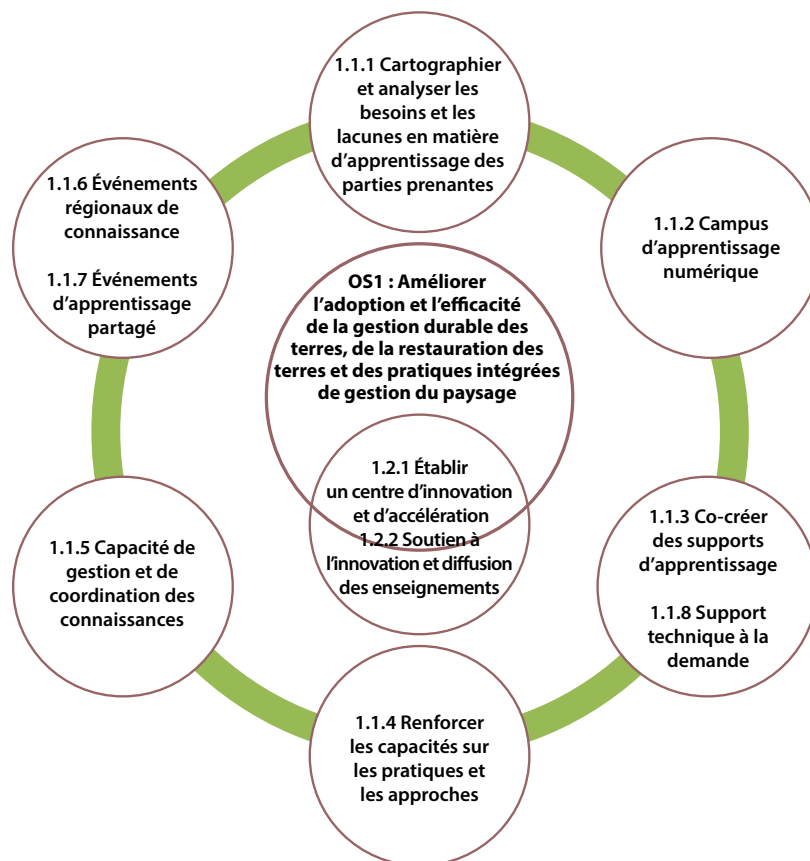


Figure 4. Activités et livrables du Programme CAGMV pour une meilleure adoption de la GDT

Remarque : Composante 1 : Principaux domaines d'activité dont la mise en œuvre prévue comporte des liens et des retours étroits avec le travail d'innovation et de mobilisation des ressources.

Source : Affiche du Programme CAGMV

L'échelle est la clé

Les participants ont également souligné l'importance de l'échelle et la nécessité de définir clairement ce qui constitue un « paysage » afin de faciliter des comparaisons précises et un apprentissage partagé, contribuant ainsi à la compréhension et à l'application des enseignements dans différents contextes.

Synergies avec les structures GMV actuelles

Les synergies et l'intégration avec les structures, processus et systèmes actuels de la GMV étaient essentielles. Les responsables doivent intégrer la composante 1 aux systèmes de connaissances actuels, en garantissant une cartographie et un inventaire approfondis pour éviter les duplications. Il existe un besoin important de renforcer la coordination et les coalitions, ce qui n'est pas encore reflété dans les activités. Les collaborateurs devraient s'engager avec d'autres bailleurs de fonds, comme l'Agence américaine pour le développement international (USAID) et la Banque mondiale, afin d'aligner les enseignements acquis sur leurs intérêts en matière de projets de résilience, de sécurité alimentaire et d'eau, et pour intégrer la gestion durable des terres (GDT) dans leurs programmes.

Comment fournir des supports d'apprentissage ?

La fourniture de supports d'apprentissage était un autre objectif. Les études de cas constituent une excellente méthode pour comprendre les réalités des paysages dans les pays et les régions. Le programme doit documenter les réussites et les études de cas pour fournir des exemples concrets d'interventions réussies.

Apprentissage numérique

Concernant le Campus numérique du GLF, les participants ont suggéré de s'appuyer et se connecter à l'application « Reverdir ». Le programme devrait explorer l'intégration de ces outils au sein d'institutions existantes telles que la GMV et garantir que le processus de développement inclut la collaboration. Définir clairement le public cible de ces outils numériques est essentiel.

Recherches plus approfondies

La cartographie, l'analyse et l'évaluation des besoins et des capacités ont également été discutées. Les participants ont recommandé de tirer parti des connaissances et pratiques extérieures à l'Afrique, comme celles en Chine, et d'étendre les visites d'échange au-delà de l'Afrique. Il est important de prendre en

compte à la fois les aptitudes et les compétences liées aux processus, et pas seulement les compétences techniques, tout en comprenant les facteurs internes et externes du changement des paysages.

Suivi des impacts

Les participants ont également suggéré que le programme atteigne les acteurs impliqués dans ces processus et renforce les capacités de mobilisation des ressources et la viabilité économique des efforts de restauration. Différents systèmes de planification doivent être pris en compte lors de la cartographie, de l'analyse et de l'évaluation des besoins. De plus, associer la GDT à des systèmes alimentaires résilients est essentiel au succès du projet.

Domaine d'activité 1.2 : Le mécanisme de soutien à l'innovation CAGMV

La présentation du mécanisme de soutien à l'innovation a commencé par une discussion sur ses principes de fonctionnement, y compris son soutien à la promotion d'initiatives innovantes de la GMV à travers un réseau d'agents de terrain chargés d'identifier les innovateurs potentiels. Le Mécanisme organisera également des concours pour choisir des initiatives prometteuses qui seront sélectionnées par un panel d'experts. Les présentateurs et les participants ont également examiné comment les bénéficiaires du Mécanisme recevront un soutien sous forme de subventions en espèces, de formation, de conseils et de mentorat. L'un des principaux objectifs du Mécanisme est la collaboration à long terme à travers le « Green African Drylands Innovation Hub », offrant des instruments et des approches communs en matière de communication et d'évaluation. Tous les détails sont disponibles dans la [brochure sur le mécanisme de soutien à l'innovation](#) et sont résumés dans la Figure 5.

Des discussions interactives ont également permis d'aborder les principaux objectifs et principes directeurs du mécanisme de soutien à l'innovation. Les participants ont convenu que la GMV ne peut être pleinement réalisée qu'avec la participation des populations de ces zones, car ce sont elles qui gèrent les terres. Trouver, encourager et soutenir les innovateurs les plus entreprenants, énergiques et créatifs dans ces domaines, voilà ce que fera le mécanisme de soutien à l'innovation.

Au cours des discussions interactives, les volontaires ont consigné leurs commentaires à l'aide de post-it, comme le montre la figure 6.



Figure 5. Affiche présentant les principes opérationnels du mécanisme de soutien à l'innovation
Source : Affiche du mécanisme de soutien à l'innovation

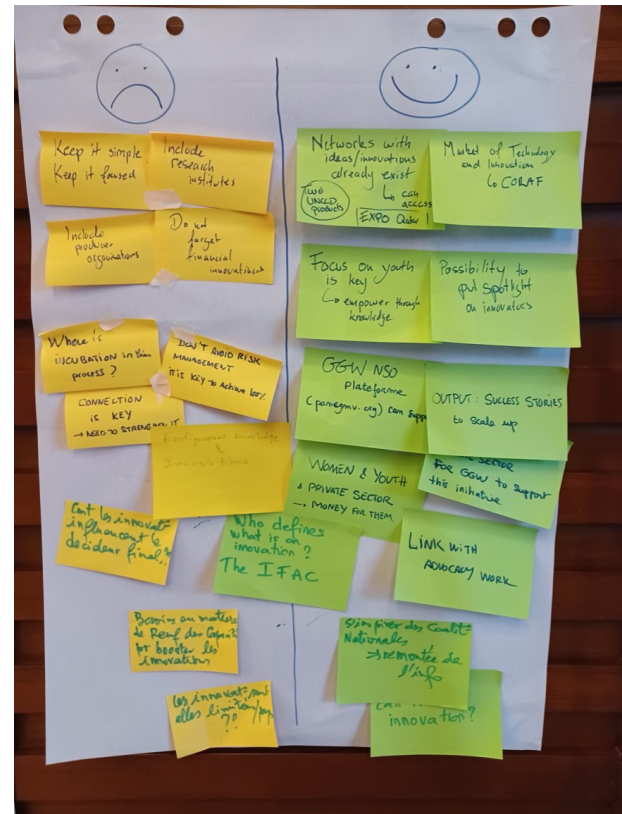


Figure 6. Post-it synthétisant les commentaires des participants
Source : Équipe CAGMV/CIFOR-ICRAF

Commentaires et recommandations des participants sur le domaine d'activité 1.2 – Mécanisme de soutien à l'innovation

Définitions

Plusieurs participants se sont concentrés sur la définition de la portée et des conditions limites des innovations que le mécanisme pourrait soutenir. D'autres ont souligné la nécessité d'établir un seuil pour ce qui constitue une « innovation », proposant des critères pour garantir que les propositions répondent à une qualité innovante minimale.

Critères de sélection des innovateurs

Concernant les critères de sélection, les participants ont suggéré plusieurs améliorations. Ils ont recommandé de « garder les choses simples », en veillant à ce que le processus soit objectif et évite les procédures trop complexes. Le Mécanisme devrait également intégrer des conditions de base en matière d'environnement, d'équité et de prise en compte du genre dans les critères de sélection des innovations. Une discussion s'ensuit sur la manière de garantir le respect de ces normes, étant donné que le

Mécanisme cible des innovations immatures qui ne disposent peut-être pas encore de processus administratifs sophistiqués pour un reporting ESG précis.

Intégration et coordination avec les réseaux actuels

De plus, comprendre les besoins des populations rurales que le Programme CAGMV vise à servir a été jugé essentiel. L'intégration et la coordination avec d'autres réseaux ont été soulignées comme étant cruciales au succès du Mécanisme. Plusieurs institutions ont proposé d'aider à lier le Mécanisme avec des réseaux d'innovateurs, d'acteurs du développement rural et d'agents de restauration. Les suggestions consistaient notamment à s'appuyer sur les réseaux et initiatives actuels, tels que l'Accélérateur de la CNULCD, qui dispose de réseaux d'innovateurs et d'entrepreneurs. Des partenaires d'innovation potentiels ont été identifiés par l'intermédiaire de DESERTEC, une organisation à but non lucratif basée sur les énergies renouvelables basées dans le désert, et du Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles (CORAF). Ces deux organisations partagent des technologies et des idées à travers les pays

et mettent en œuvre un marché annuel de la technologie et de l'innovation.

Les participants ont également recommandé que le Fonds d'innovation collabore avec les réseaux existants tels que le FIDA et le FEM et se coordonne avec les instituts de recherche et les organisations de producteurs. Le PAM, par exemple, a suggéré la création d'un centre d'incubation pour les jeunes entrepreneurs, rappelant son soutien à « Hello Tractor » qui emploie 6 000 personnes dans toute l'Afrique de l'Ouest.

L'implication des coalitions nationales de la GMV en tant que partenaires de réseautage et soumissionnaires de candidats à l'innovation a également été suggérée, ainsi que des partenariats avec des plateformes telles que SOS Sahel et l'Alliance pour la Grande Muraille Verte. L'importance de se concentrer sur les outils d'innovation financière a été soulignée, DESERTEC¹ étant relié à un réseau de 1 000 jeunes inscrits. En termes de marketing et de communication, l'Accélérateur de la CNULCD a été invité à élaborer une proposition pour le pavillon de la Convention lors de la Qatar Expo 24, soulignant que le plus grand avantage du Mécanisme pour les innovateurs serait d'améliorer leur visibilité.

Mettre les idées à l'échelle

La mise à l'échelle des idées a été longuement discutée, avec sept considérations clés identifiées :

1. Placer la mise à l'échelle à l'ordre du jour du gouvernement
2. Développer des réseaux d'agriculteurs à agriculteurs
3. Encourager des pistes pour des incitatives visant la restauration avec une orientation marchés
4. Faire naître un mouvement populaire à la hauteur du vaste domaine de la restauration
5. Fournir des germoplasmes de qualité suffisante
6. Évaluer les enseignements et les pratiques
7. Apporter un soutien via un travail de vulgarisation

Fondamentalement, l'intensification des efforts nécessite des ressources adéquates. L'implication des agriculteurs a été soulignée comme une question clé, avec des suggestions telles que l'amélioration du régime foncier des arbres,

l'amélioration du ciblage grâce aux agriculteurs qui défendent le changement, l'aide à la sélection des bons arbres et à la compréhension de leurs avantages comparatifs, et la promotion des cultures intercalaires pour surmonter la « vallée de la mort ».

Composante 2 : Améliorer le suivi de la santé des sols et des végétaux et le ciblage des interventions.

Les facilitateurs ont présenté aux participants la composante 2 à travers un graphique simple décrivant les activités et les résultats de la composante, comme le montre la figure 6. La section de présentation de la composante 2 comprenait également des détails informatifs sur l'application « Reverdir l'Afrique » mentionnée précédemment et le cadre de suivi de la dégradation des terres. Une session active d'affiches a réussi à clarifier les nombreux éléments évolutifs de la Composante 2 pour les participants, y compris les nombreux liens étroits entre les activités et les résultats.

Commentaires des participants sur tous les domaines d'activité de la composante 2

Activité 2.1.1. Préparer des cartes annuelles de l'état des terres (changement d'utilisation, santé, y compris les tendances climatiques) et de la végétation, ainsi que des supports de connaissances.

Les participants ont exprimé un vif intérêt pour l'activité 2.1.1, en particulier pour le potentiel de ses résultats à fournir des évaluations utiles de l'évolution des terres au fil du temps. Un intérêt similaire a été manifesté pour l'apprentissage du CSDT et l'utilisation de la télédétection et de la cartographie pour renforcer les efforts de la GMV. Les moyens par lesquels l'élaboration de cartes et de produits peuvent alimenter l'activité 2.1.2., le renforcement des capacités, et l'activité 2.1.3, la création d'interfaces Web ont également été explorés.

Activité 2.1.2 Renforcer les capacités des organismes et acteurs régionaux et nationaux de la GMV.

Les participants ont convenu que la GMV nécessite de nombreux niveaux de développement des capacités. Les exemples cités comprenaient de meilleures compétences dans l'analyse des données, l'exploitation de diverses plateformes pour interpréter des cartes et visualiser les données, et l'utilisation d'outils tels que l'application « Reverdir l'Afrique ».

¹ DESERTEC is a non-profit foundation that focuses on the production of renewable energy in desert regions

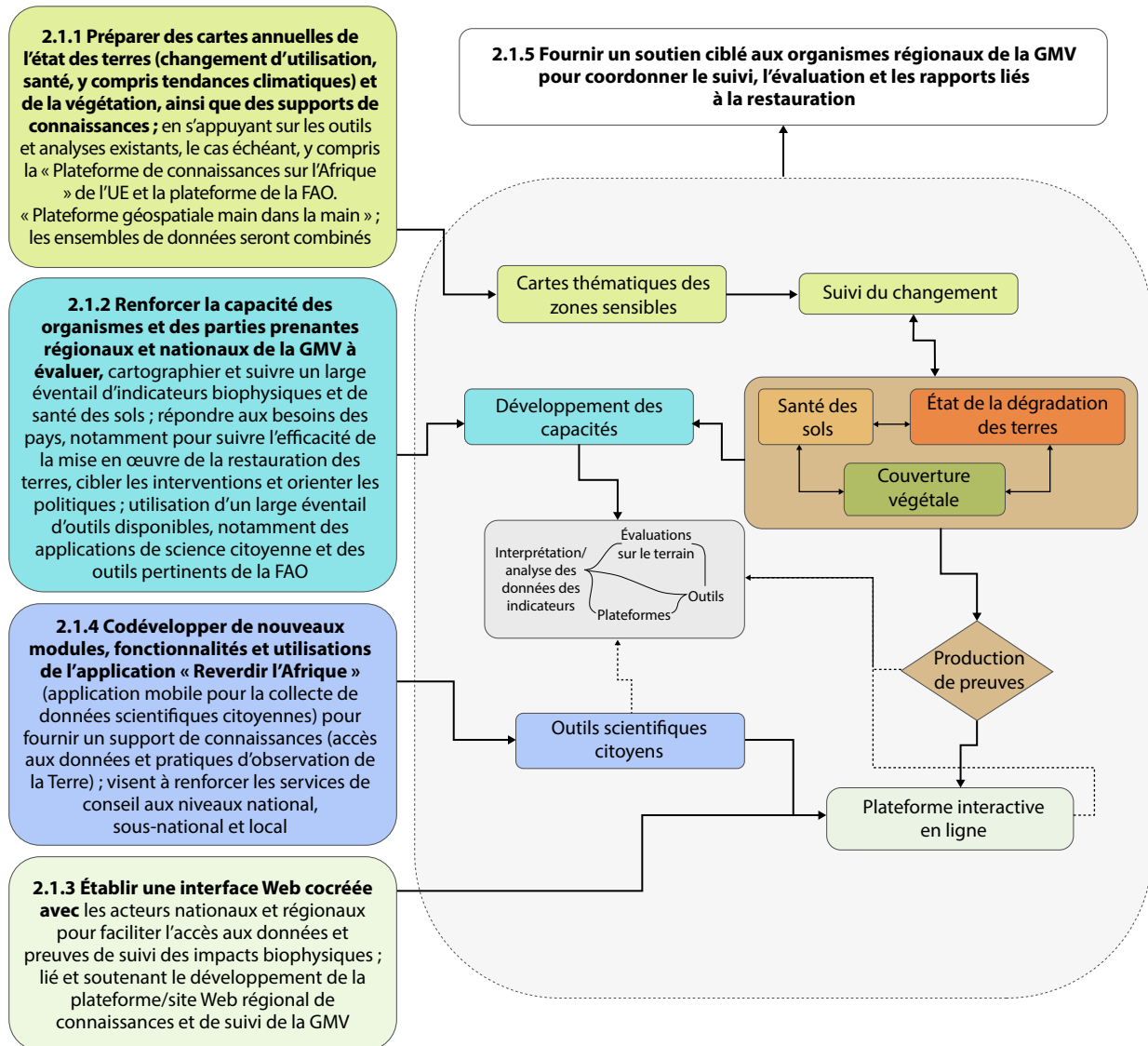


Figure 7. Aperçu des activités et résultats de la Composante 2

Source : Développé pendant l'atelier

Activité 2.1.3 Développer une interface Web

Les participants ont noté que de nombreuses plateformes similaires sont disponibles ou en cours de développement et ont demandé en quoi la plateforme CAGMV différait et quel serait son apport. Les présentateurs du Programme CAGMV ont déclaré que leurs versions ne dupliquaient pas les plateformes existantes mais se concentraient plutôt sur les lacunes. En outre, les cartes d'indicateurs et les analyses développées via la plateforme seront disponibles via des interfaces de programmation d'applications (IPA) pour être utilisées par d'autres plateformes et outils.

Activité 2.1.4 Codévelopper de nouveaux modules, fonctionnalités et utilisations de l'application « Reverdir l'Afrique ».

De toutes les activités de la composante 2, l'application « Reverdir l'Afrique » a suscité le plus

d'intérêt, les participants posant des questions sur l'utilisation antérieure de l'outil et sur les contextes, comme l'agriculture, les projets de développement et les activités de vulgarisation. D'autres ont posé des questions sur ses capacités de données et la fonctionnalité de planification de ressources distribuées. Un participant a suggéré que l'application prenne en compte les connaissances autochtones, telles que les pratiques traditionnelles de gestion des terres. Un avis commun à tous les groupes était le potentiel de l'application à fournir des commentaires, tels que des recommandations sur les pratiques appropriées de gestion des terres et la sélection des espèces d'arbres. Le CIFOR-ICRAF s'efforce d'inclure cette fonctionnalité, même si cela présente des difficultés pour regrouper ces informations et les renvoyer aux utilisateurs.

Composante 3 : Renforcer un cadre politique et institutionnel favorable à une gestion et des moyens de subsistance durables.

La présentation et la discussion de la composante 3 ont examiné les trois aspects clés de l'amélioration du cadre politique et institutionnel pour soutenir la gestion durable des terres et les moyens de subsistance dans la zone de la GMV : l'élaboration des politiques publiques, le plaidoyer et la sensibilisation. Grâce à ces trois activités principales, la composante 2 favorisera la collaboration intersectorielle, l'engagement des parties prenantes et l'adoption de politiques inclusives.

Concernant les politiques publiques

Pour influencer efficacement les politiques publiques, il faut d'abord déterminer les politiques publiques à privilégier. L'identification des questions politiques communes à tous les pays de la GMV peut s'avérer difficile en raison du contexte unique de chaque pays. Une question cruciale est de savoir si le Programme CAGMV doit plaider en faveur de nouvelles politiques ou se concentrer sur la mise en œuvre de celles existantes. Il est essentiel d'assurer la cohérence entre les politiques et les pratiques aux niveaux national et local. Malgré l'existence de politiques, celles-ci ne sont souvent pas appliquées ou bien connues au niveau local.

L'intégration de l'Initiative GMV dans les politiques sectorielles nationales et la promotion de cadres institutionnels partagés sont nécessaires pour une mise en œuvre efficace. La création de synergies entre les interfaces scientifiques, politiques et pratiques contribuera à atteindre les résultats souhaités. De plus, fournir un financement de démarrage pour des études pilotes peut faciliter la mise à l'échelle d'initiatives réussies.

Concernant le plaidoyer

Les participants à la discussion interactive ont convenu qu'il est essentiel de créer des pistes pour un plaidoyer de haut niveau et une influence politique au niveau régional. Il est particulièrement important d'impliquer les parlementaires responsables des budgets nationaux, de leur fournir des preuves et de faire

participer les champions notables de la GMV. Il est encore plus important d'obtenir l'adhésion décisive des Présidents, des Premiers ministres et des Vice-présidents. Les participants ont également souligné que la mobilisation de fonds internes pour la restauration des terres dépend souvent de décideurs que l'on peut convaincre à l'aide d'un plaidoyer rassemblant des preuves solides et fiables.

Selon plusieurs participants, le plaidoyer en faveur d'interventions holistiques soutenant la sécurité alimentaire, la durabilité et la souveraineté devrait d'abord identifier les différentes politiques contraignantes des différents systèmes alimentaires. Les intervenants ont également noté que les activités de plaidoyer doivent être sensibles au genre, car les femmes jouent un rôle essentiel dans les activités de restauration des terres. Ces approches de plaidoyer devraient également englober le rôle des coalitions nationales dans les initiatives liées à la GMV.

Sensibilisation

Les participants discutant de l'aspect sensibilisation de la composante 3 ont souligné son importance dans l'élaboration des partenariats. Une telle communication et sensibilisation nécessitent une réflexion globale, impliquant non seulement les gouvernements mais aussi un large éventail d'acteurs des secteurs public et privé. La coordination entre ces acteurs est également essentielle et nécessite des synergies efficaces sur plusieurs plateformes.

Les participants ont suggéré de s'appuyer sur les mécanismes et plateformes de l'APGMV, tels que ceux déjà disponibles pour les femmes et les jeunes, de les exploiter pour renforcer les Agences de la GMV et de tirer parti de leur portée potentielle pour améliorer la sensibilisation à la GMV au niveau local. Concernant les supports de sensibilisation et les approches de communication, les participants ont discuté de la diffusion régulière de notes d'orientation, de l'utilisation des Journées internationales des Nations Unies comme tremplins de sensibilisation et de la participation à des événements de haut niveau tels que la COP annuelle.

Connaissance pour l'Action – Grande Muraille Verte (CAGMV)

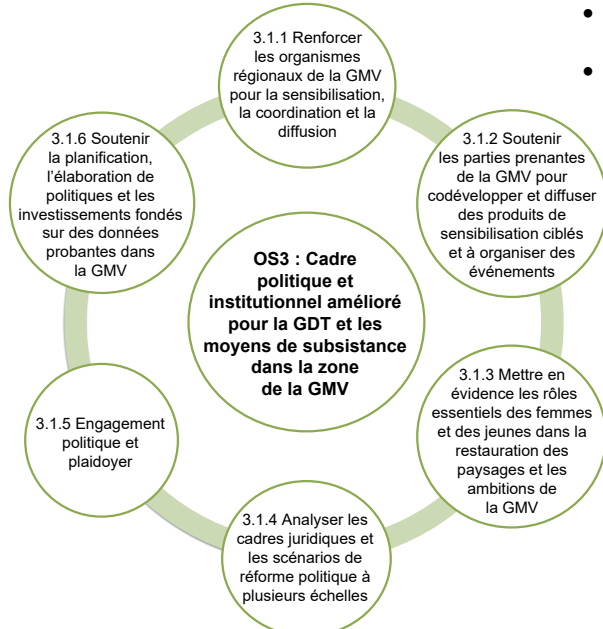
OS3 : Renforcer un cadre politique et institutionnel favorable à une gestion et des moyens de subsistance durables dans la zone plus large de la Grande Muraille Verte

Priorités :

- Soutien politique pour améliorer les dimensions institutionnelles, de gouvernance et de sensibilisation de la GMV
- Plaidoyer et engagement des parties prenantes avec des preuves
- Sensibilisation et diffusion pour mobiliser un soutien plus large à la GMV



Zones d'activités & Livrables :
Responsables de mise en œuvre :
CIFOR-ICRAF et FAO



Approche :

- L'approche des parties prenantes pour une prise de décision éclairée sur les risques et fondée sur des preuves (Stakeholder Approach to Risk-Informed and Evidence-Based Decision-making ou SHARED)
- Facilitation multi-acteurs et intersectorielle pour favoriser le dialogue et l'apprentissage
- Recherche scientifique et production de preuves pour le plaidoyer et le soutien aux changements politiques



Canaux de communication :

- Points focaux GMV
- Projets/initiatives
- Ateliers
- Rapports/publications scientifiques
- Médias

Collaborateurs & Groupes cibles

- Structures et parties prenantes régionales et nationales de la GMV
- Entités nationales, infranationales et locales
- ONG, société civile et associations communautaires
- Institutions académiques
- Autorités traditionnelles

Hypothèses de départ

La production de preuves solides sur les contextes politiques contribuerait à adapter les supports de sensibilisation et de plaidoyer pertinents qui peuvent informer les décideurs et soutenir un changement politique significatif dans le domaine de la GMV.

Résultats

Les politiques contraignantes sont transformées. Les capacités de plaidoyer des parties prenantes sont renforcées. Une plus grande action d'information a augmenté la sensibilisation et le statut de l'Initiative GMV.



Figure 8. L'affiche de l'Objectif stratégique n° 3 (OS3) du Programme CAGMV
Source : Équipe CAGMV



Figure 9. Les participants discutent du cadre politique et institutionnel favorable

Source : Équipe CAGMV/CIFOR-ICRAF



Figure 10. Présentation du mécanisme de soutien à l'innovation CAGMV

Source : Équipe CAGMV/CIFOR-ICRAF

Dialogue des Programmes Régionaux

Journée 1 – Troisième session

La première journée de la « Semaine sur la GMV » s'est terminée par le « Dialogue des Programmes Régionaux », une réunion d'institutions et d'agences destinée à soutenir l'APGMV grâce à une communication améliorée, de nouvelles synergies entre les acteurs clés et une plus grande clarté de la répartition des rôles et des tâches entre les parties prenantes.

Modérées par Zougoulou Mahamat Abakar, Directeur scientifique et technique de l'APGMV, les discussions comprenaient des présentations de plusieurs institutions, comme indiqué dans le tableau 1.

PNUE – Adamou Bouhari (Participation en ligne)

Le représentant du PNUE a présenté un bref aperçu des programmes de son agence et de leurs éventuelles synergies et complémentarités avec l'Initiative GMV.

En 2020, le PNUE a reconnu les nombreux défis posés par l'accès et la gestion des données

de suivi. Actuellement, le PNUE participe à l'analyse des données et à la soumission de programmes au Nigéria et en Éthiopie dans le cadre du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). M. Bouhari a insisté sur le fait que les actions de la GMV devraient découler de l'audit institutionnel soutenu par la Banque africaine de développement (BAD) et mis en œuvre par l'APGMV. Cet audit couvre les aspects techniques de l'Initiative GMV et toutes les faiblesses potentielles. Il a également souligné l'importance d'intégrer les conclusions de la réunion de Dakar concernant le Comité de Pilotage Régional créé par l'Union Africaine en 2021, afin d'assurer les synergies et la complémentarité entre les initiatives.

FAO – Moctar Sacande

M. Sacande a présenté les réalisations de l'Action contre la désertification (Action Against Desertification, ou AAD), un projet qui a débuté en 2014. Les quatre premières années de soutien du

Tableau 1. Agences et intervenants représentés au Dialogue des Programmes Régionaux

N°	Institution/Programme	Intervenant
01	FAO/SURRAGWA	Moctar Sacande Coordonnateur de programme
02	WFP/PAM/Programme Résilience	Mr. Hameed Nuru Directeur du Bureau de l'Union Africaine du PAM
03	Programme-cadre FIDA GMV	Maxime Thibon Coordonnateur de programme
04	APGMV Programme Appui à la transition	Marcelin Sanou Responsable du suivi et de l'évaluation
05	APGMV/Programme Intégrateur Multi-État GMV	Sakhoudia Thiam Responsable Recherche et Développement
06	UNEP/ PNUE-FEM8	Adamou Bouhari Coordonnateur de programme
07	UNDP/ PNUD	Clotilde Goeman Chargée de programme pour l'adaptation au changement climatique
08	AFR100/Programme	Mamadou Diakité Coordonnateur de programme
09	OSS	Fatou MAR Coordonnateur de programme
10	Birdlife International (Programme GMV Biodiversité)	Jean Baptiste Desfontaines Directeur du Bureau pays

projet ont été renouvelées en reconnaissance de son travail important. Le programme a poursuivi le soutien de la FAO, notamment par l'élaboration de stratégies nationales et d'actions concrètes pour la mise en œuvre de la GMV en 2012.

Les six pays initialement soutenus par le projet ont été étendus à huit, avec un objectif collectif de restaurer 100 millions d'hectares d'ici 2030, de gérer durablement les produits forestiers non ligneux et de renforcer les institutions de la GMV. L'APGMV supervise cette dernière composante en collaboration avec les agences au niveau régional.

PAM - M. Hameed Nuru

H. Nuru a présenté une courte vidéo, désormais disponible en ligne, synthétisant les points clés des efforts du Programme alimentaire mondial (PAM) en Afrique.

Le PAM est présent dans 46 des 55 pays d'Afrique, avec quatre bureaux régionaux sur le continent. L'année dernière, le PAM a investi quatre milliards de dollars dans ces régions. Au Sahel, où les projets intégrés de résilience se concentrent sur l'environnement, les systèmes alimentaires et la sécurité alimentaire, le PAM a aidé 3,2 millions de personnes dans 3 200 villages grâce à une aide alimentaire, des transferts monétaires, des coupons d'achat et des stratégies pour assurer les moyens de subsistance.

La vidéo souligne l'importance de renforcer les capacités des partenaires gouvernementaux et d'obtenir l'adhésion politique des responsables de haut niveau, tels que les Présidents, Vice-présidents et Premiers ministres, en particulier pour les projets transfrontaliers comme la GMV.

Le PAM a réalisé des progrès significatifs dans la restauration des écosystèmes en réhabilitant 280 000 hectares de terres arables dégradées et 27 500 hectares de terres forestières. Ces réalisations ont été rendues possibles grâce à la collaboration avec des organisations partenaires, des agences gouvernementales et des communautés locales.

Pour l'accès à l'eau, le PAM a relié 3 162 villages aux sources d'eau en construisant des étangs, des barrages et des forages. Par ailleurs, il a formé 32 176 champions communautaires dans le cadre de 572 projets communautaires dans la région du Sahel, touchant 164 000 ménages, dont 95 % sont dirigés par des femmes.

Le PAM a également soutenu 1 388 organisations de petits exploitants agricoles en construisant

701 magasins de céréales appartenant à la communauté pour le stockage après récolte. Ces initiatives ont permis de créer 2,7 millions d'emplois pour les jeunes, les femmes et d'autres groupes.

Des réseaux d'apprentissage ont été développés pour le partage de preuves, de données et de connaissances. Le PAM a soutenu les ateliers régionaux et internationaux de la GMV et poursuit son engagement dans des activités de plaidoyer aux niveaux national et international. Grâce à l'approche One United Nations, le PAM collabore avec d'autres agences des Nations Unies comme le FIDA, la FAO et la CNULCD dans ses projets intégrés de résilience.

Les principaux enseignements tirés de ces interventions incluent la nécessité de se concentrer sur les petits exploitants agricoles pour un succès à long terme, de renforcer la capacité des communautés locales à favoriser des projets détenus et dirigés par les communautés, et de mettre l'accent sur les normes techniques de qualité dans la collecte et le suivi des données. Il est également crucial de créer des hubs de recherche et des centres de formation pour combler le fossé entre la recherche et la mise en œuvre sur le terrain. La production de données factuelles fait partie intégrante de l'évolution des mentalités et des politiques, ce qui nécessite une présentation efficace aux décideurs. Le PAM est déterminé à soutenir ces efforts en tant que partenaire.

FIDA – Maxime Thibon

M. Thibon a parlé de l'importance d'une gestion efficace des connaissances pour résoudre les problèmes de capacités dans les projets. Notant que le FIDA prévoit de lancer un nouveau programme en 2024 axé sur la gestion des savoirs, l'innovation, le suivi et l'évaluation, il a souligné l'importance de la coordination avec le Programme CAGMV pour éviter la duplication des efforts. M. Thibon a en outre indiqué qu'une coordination plus étroite avec tous les partenaires garantirait une utilisation efficace des fonds alloués et une meilleure coordination des connaissances pour répondre efficacement aux besoins.

PNUD – Clotilde Goeman (Présentation en ligne)

C. Goeman a parlé du programme de soutien régional de 170 millions de dollars du PNUD pour la GMV pour 2023-2028, couvrant sept pays de la GMV. Le programme se concentre sur la restauration des paysages pour améliorer

les services écosystémiques, les systèmes alimentaires, les économies rurales et la résilience au changement climatique dans les communautés rurales du Sahel. Il cible particulièrement les femmes et les jeunes, qui sont au cœur de la mise en œuvre du programme. Ses principales composantes comprennent l'amélioration de la résilience des écosystèmes grâce à une gestion durable et intégrée des ressources en terres et en eau, ainsi que le renforcement de l'économie verte et des moyens de subsistance ruraux en promouvant plusieurs chaînes de valeur et le développement des entreprises.

Le programme vise à intensifier les partenariats, les connaissances et techniques innovantes, le renforcement des capacités et le leadership institutionnel pour des actions résilientes en matière de paysage et de climat. Les partenariats sont essentiels au programme, en particulier pendant la phase de collecte de fonds. Les principaux partenaires comprennent les bureaux régionaux d'organisations internationales, les organisations nationales et locales, les OSC et les acteurs concernés des secteurs public et privé.

Ce programme favorise et renforce également la collaboration entre les branches du PNUD. Le PNUD mène plusieurs initiatives qui permettent aux pays et communautés rurales d'accéder aux fonds pour l'adaptation et l'assurance au changement climatique.

OSS - Fatou Mar (Présentation en ligne)

Selon F. Mar, l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) et ses partenaires mettent en œuvre différents programmes dans la zone de la GMV, mobilisant des ressources pour la gestion de l'eau, l'adaptation climatique, des outils d'alerte précoce, de suivi et d'évaluation et des outils d'aide décisionnelle. Mme Mar a souligné la nécessité d'une approche harmonisée pour collecter des données afin de suivre et d'évaluer efficacement les investissements de la GMV. Veiller à ce que les ressources investies parviennent directement aux bénéficiaires sur le terrain. La coordination technique et les synergies entre les organisations de mise en œuvre des projets sont essentielles pour garantir que les réalisations profitent à tous. Sous la supervision de l'UA, l'APGMV, l'OSS, le Comité permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), la CNULCD et l'Accélérateur GMV ont signé un Protocole d'accord pour travailler ensemble à une collecte de fonds durable et soutenir les pays avec des financements bancables et un cadre harmonisé de suivi et d'évaluation.

Birdlife International – Jean-Baptiste Deffontaines (Présentation en ligne)

La zone de la GMV est extrêmement riche en biodiversité et abrite des écosystèmes variés. Cependant, ces sanctuaires de biodiversité sont menacés à cause des changements environnementaux liés à des facteurs naturels, anthropiques et climatiques. Les plaines inondées ont été réduites de 40 %, ainsi que la population d'oiseaux entre 1960 et 2000. D'importantes populations d'oiseaux migrent entre la région du Sahel et l'Europe, montrant ainsi la nécessité d'actions de conservation à l'échelle mondiale, car une action de conservation dans la région du Sahel peut avoir un impact positif sur la biodiversité dans d'autres continents. Les terres agricoles augmentent annuellement de 2 % sans impact négatif sur la couverture terrestre ou la faune, ni conduire au surpâturage. Il est urgent de mener des actions concertées pour mieux protéger la santé des écosystèmes et leur rôle dans la conservation de la biodiversité. Birdlife met en œuvre divers projets dans la zone de la GMV à travers des actions de restauration des terres, de jardins familiaux, de plantation d'arbres, de stabilisation des dunes et d'élevage d'oiseaux. Un protocole d'accord avec le APGMV vise à intégrer et à suivre la biodiversité dans la zone et les interventions de la GMV. La collaboration régionale pourrait intégrer la biodiversité dans les interventions clés de la GMV, harmoniser le suivi et l'évaluation des écosystèmes, appliquer les données sur la biodiversité à la prise de décision publique, renforcer les capacités, sensibiliser à la durabilité environnementale et renforcer la collaboration entre toutes les interventions.

AFR100 – Mamadou Diakité (Présentation en ligne)

M. Diakité a commencé par un aperçu du programme de l'Initiative pour la restauration des paysages forestiers africains (AFR100), mentionnant qu'il a été lancé en 2015 par l'UA pour soutenir la GMV et qu'il a restauré 10 millions d'hectares de terres. L'AFR100 vise également à restaurer 100 millions d'hectares d'écosystèmes dégradés d'ici 2030. Trente-quatre pays ont rejoint l'initiative et ont le potentiel de restaurer 129 millions d'hectares de terres dégradées. L'AFR100 comprend plusieurs piliers, tels que la mobilisation d'un engagement politique de haut niveau par l'intermédiaire des chefs d'État, la création d'un système de suivi robuste et interopérable et la mise en œuvre d'une communication, d'un plaidoyer et d'une sensibilisation efficaces. Un autre pilier concerne la mobilisation des ressources internes nationales

à travers un fonds AFR100 mis en place en collaboration avec la FAO. Nous bénéficions également d'un soutien important de la part de la coopération suédoise. L'intervenant a souligné que le secteur privé est également mobilisé, comme en témoigne la contribution de 20 millions de dollars du Bezos Earth Fund et de 100 millions supplémentaires après le Sommet de Glasgow. La synergie a également été jugée importante dans la mesure où l'AFR100 représente deux initiatives de l'Union Africaine et a lancé l'Initiative GMV en Afrique australe. L'organisme recrute et forme également 120 éco-entrepreneurs et start-ups chaque année.

APGMV – Marcelin Sanou

La présentation de M. Sanou s'est concentrée sur le rôle des indicateurs dans les opérations de l'APGMV, expliquant que chaque indicateur est conçu spécifiquement pour le pays en fonction des besoins locaux. Voici des exemples de ces indicateurs :

- productivité et génération de revenus ;
- nombre d'unités de production et de transformation soutenues ;
- quantité de carbone séquestré ;
- nombre de points d'eau créés ;
- nombre d'exploitations agricoles intégrées soutenues.

Des indicateurs supplémentaires sont le nombre d'opportunités d'emploi créées dans les chaînes de valeur, la quantité de carbone séquestrée, le nombre de bénéficiaires touchés et le nombre de points d'eau créés. M. Sanou a indiqué que des cartes mondiales sont en cours de création pour chaque pays afin d'évaluer la couverture végétale de 2016 à 2020 à partir d'images satellites. M. Sanou a clôturé son discours par une description cartographiée des zones d'intervention de la GMV dans cinq pays.

APGMV – Sakhoudia Thiam

Le Dr Thiam a commencé sa présentation en rappelant le consensus parmi les participants à l'atelier concernant les conséquences négatives du changement climatique et de la dégradation des terres. Ces conséquences incluent les migrations de populations et les conflits autour du Sahel, deux des nombreux défis nécessitant davantage de synergies et de complémentarité entre les acteurs de la GMV.

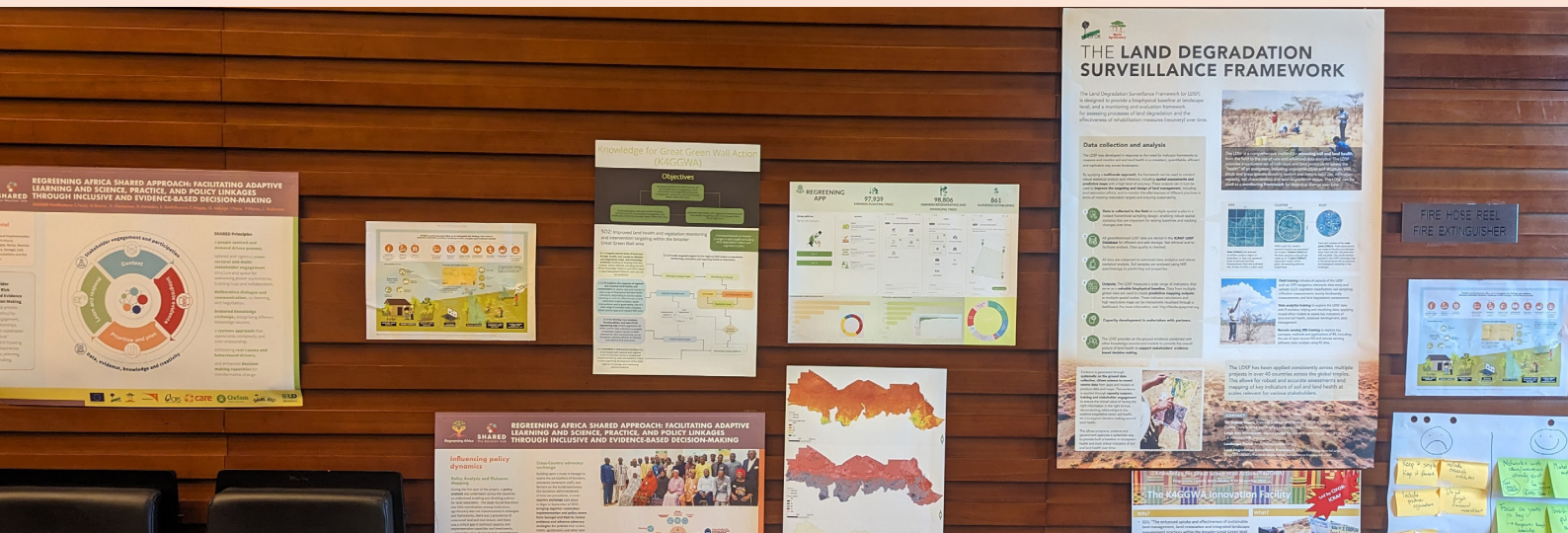
Selon le Dr Thiam, de nombreuses activités de la GMV nécessitent une plus grande cohérence et convergence, certaines n'étant toujours pas officiellement reconnues par les ministères, voire même les Agences de la GMV dans certains pays.

L'APGMV tente de résoudre ce problème en partenariat avec le PNUD à travers un programme d'intégration multi-États axé sur les éléments clés suivants :

- La restauration des terres dégradées, changement climatique, développement des énergies renouvelables ;
- Le développement socio-économique et la transformation régionale sahéliens en hubs ruraux de production et de développement durable ;
- L'appui institutionnel aux structures de la GMV.

Une mise en œuvre pertinente du programme permettrait de récupérer et de restaurer les terres dégradées, de renforcer le contrôle et les pratiques intégrées de gestion des ressources en eau et en énergie et de promouvoir le développement des chaînes de valeur agro-sylvo-pastorales. Par ailleurs, cela renforcerait les capacités d'adaptation et de résilience des populations aux changements climatiques et améliorerait les infrastructures sociales de base pour lutter contre la pauvreté.

Le Dr Thiam a conclu en invitant les bailleurs de fonds à assister à une table ronde sur le programme d'ici la fin de l'année 2024.



Journée 2

Figure 11. Affiches sur la collecte de données sur la santé des sols et la science citoyenne dans le cadre de la composante 2

Source : Équipe CAGMV/CIFOR-ICRAF

La deuxième journée de la « Une Semaine sur la Grande Muraille Verte » a été l’occasion pour les principales parties prenantes et partenaires soutenant la GMV de participer à une série de sessions visant à permettre un dialogue entre les programmes régionaux, à améliorer

la communication et à créer des synergies. La réunion a réuni les directeurs des agences nationales, de l’Agence Panafricaine de la GMV, des PTF régionaux et internationaux, de la Commission de l’UA, des ONG et des groupes de soutien de la société civile.

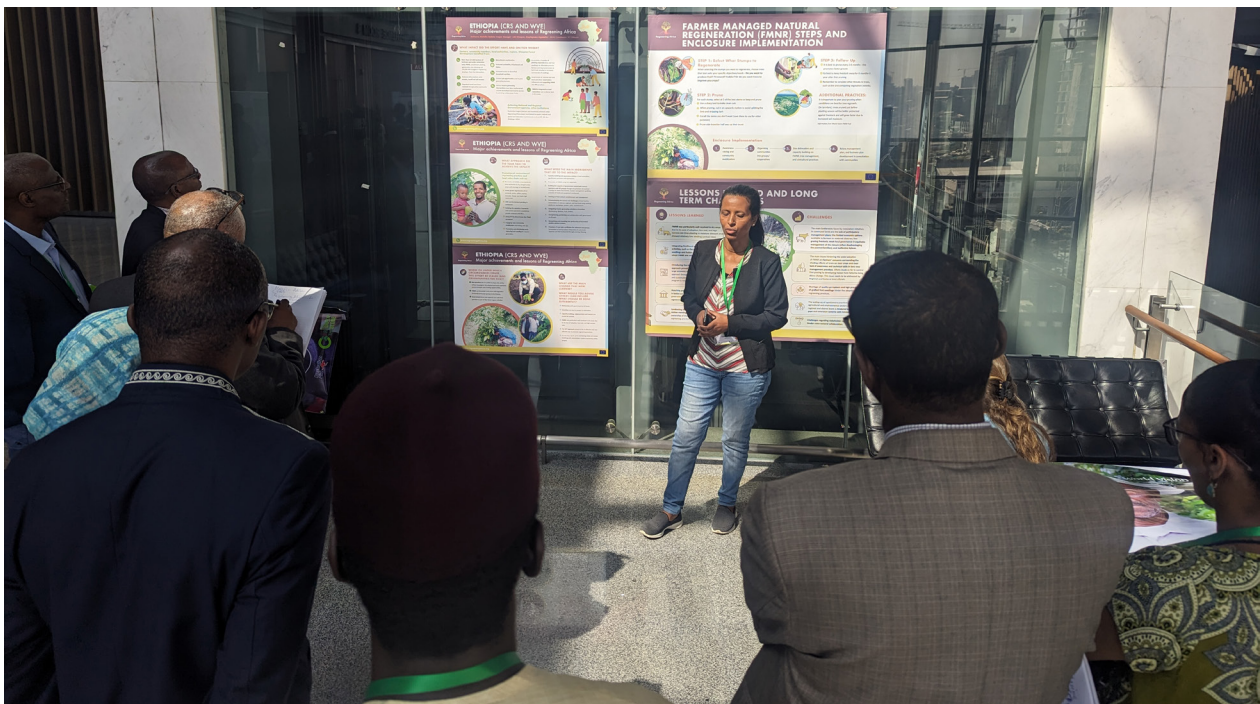


Figure 12. Présentation des pratiques du projet « Reverdir l’Afrique » en Éthiopie par le CRS et World Vision.

Source : Équipe CAGMV/CIFOR-ICRAF

Apprentissage partagé

Journée 2 – Première session

Animée par le CIFOR-ICRAF

Session d'apprentissage partagé I – Pratiques et approches

La première des trois sessions d'apprentissage s'est penchée sur la GMV à travers l'expérience du projet « **Reverdifier l'Afrique** ». Menée par le CIFOR-ICRAF, cette initiative soutenue par la communauté internationale permet de restaurer les écosystèmes, de réhabiliter les terres dégradées et d'améliorer les moyens de subsistance. Son succès repose sur des pratiques de gestion durable des terres, un plaidoyer politique, des approches transformatrices de genre, des partenariats multipartites et des recherches en matière de développement.

La session a débuté avec des groupes de participants alternant entre les présentations et les expositions d'affiches, découvrant et discutant de l'approche « **Reverdifier l'Afrique** » et de son potentiel pour informer le Programme CAGMV. Les principales questions abordées comprenaient l'intensification des efforts en matière de terres et de reboisement, les interventions fondées sur



Figure 13. Présentation de l'approche de la chaîne de valeur du projet « **Reverdifier l'Afrique** »

Source : Équipe CAGMV/CIFOR-ICRAF

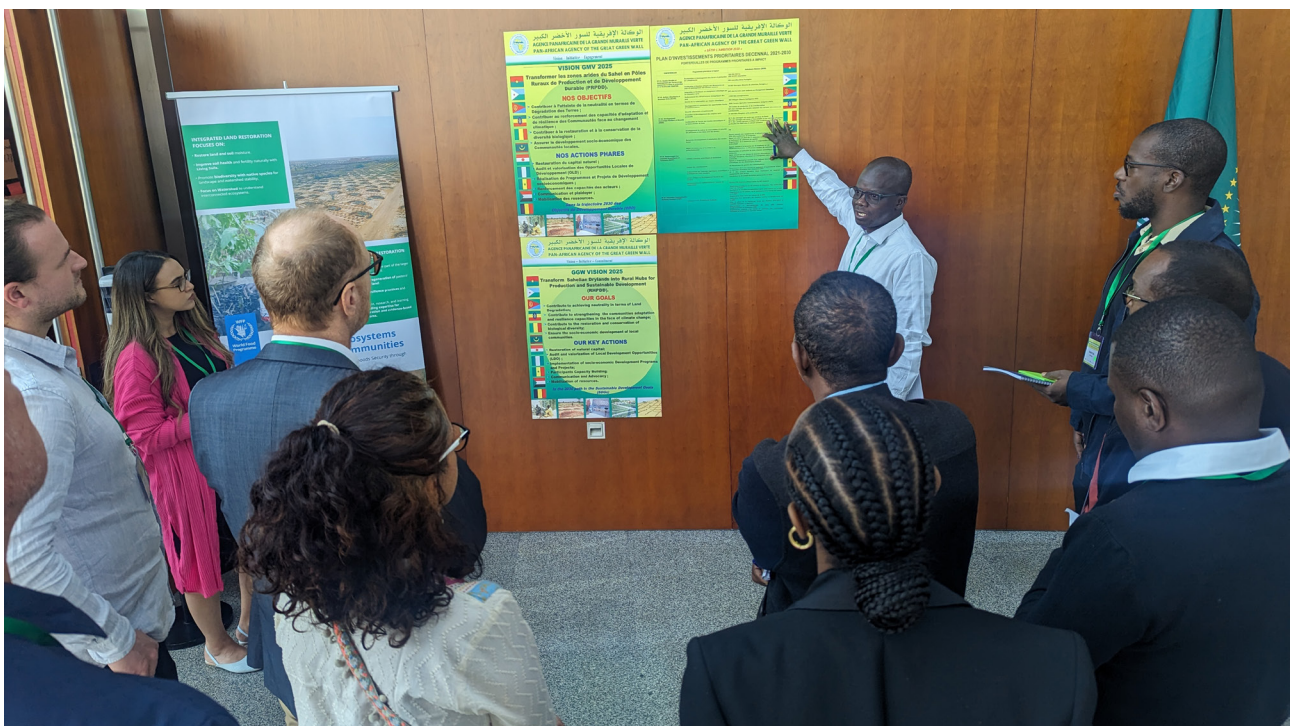


Figure 14. Présentation faite par l'APGMV

Source : Équipe CAGMV/CIFOR-ICRAF

des partenariats, le partage des connaissances et l'importance de combler le fossé entre les institutions de recherche, les communautés, les gouvernements et la société civile.

Session d'affiches sur la chaîne de valeur « Reverdir l'Afrique » :

Les présentateurs ont utilisé des affiches pour expliquer comment le projet « Reverdir l'Afrique » en Éthiopie fait revivre les paysages grâce à une approche de la chaîne de valeur basée sur les arbres. Ils ont expliqué le processus d'identification des opportunités de chaîne de valeur à travers des références de sites, la mise en place de capacités et la contribution via des forums nationaux de collaboration. Il était essentiel pour le travail de reverdissement en Éthiopie de garantir que les interventions utilisaient des ressources locales contrôlées par des acteurs locaux, garantissant ainsi une plus grande adhésion locale. Les présentateurs ont également souligné l'importance de la cartographie des acteurs, citant l'expérience du projet avec les chaînes de valeur du karité et identifiant les acteurs clés aux niveaux de l'exploitation agricole, du paysage, national et international, y compris les coopératives de productrices. Ils ont également présenté des indicateurs sur l'éventail d'acteurs opérant aux différents niveaux, chacun nécessitant des stratégies d'intervention adaptées. La session a généré une série d'échanges, y compris des questions et des commentaires, résumés ci-dessous :

- Dans la mesure où certaines des options de chaîne de valeur développées dans le cadre de « Reverdir l'Afrique » se trouvent dans des zones subhumides, le Programme CAGMV devrait-il soutenir les chaînes de valeur dans davantage de zones arides ?
- Compte tenu de la longue période nécessaire aux entreprises basées sur les arbres, les stratégies devraient-elles se pencher sur des pratiques climatiques intelligentes et diversifier les options, y compris les choix de cultures ? Par exemple, inclure les entreprises fourragères dans le cadre de la régénération naturelle gérée par les agriculteurs ;
- Comment le Programme CAGMV soutiendra-t-il les chaînes de valeur à travers des liens avec le secteur privé ?
- Existe-t-il des moyens de mettre des semences de qualité à la disposition de tous les acteurs intéressés par le développement de chaînes de valeur ?
- Les efforts de restauration doivent se concentrer sur les espèces indigènes

et éviter les espèces exotiques comme l'eucalyptus. Cela implique de trouver des moyens de contrer la forte demande pour ces espèces en raison de leur valeur en tant que culture de rente.

Après la présentation des affiches, les groupes ont discuté des actions nécessaires pour étendre les interventions prometteuses et réussies, comme résumé dans ce qui suit :

Groupe 1

Le premier groupe a souligné l'importance de faciliter l'engagement du gouvernement et l'intégration des politiques en matière de reproduction à plus grande échelle. Les participants ont également noté que la mise en œuvre d'un plaidoyer au niveau national par l'intermédiaire d'un éventail de champions et d'acteurs est un pilier clé pour parvenir à une restauration des terres à plus grande échelle. D'un point de vue pratique, il est important de garantir la disponibilité de semences de qualité à planter.

L'amélioration de l'apprentissage via des réseaux de pairs agriculteurs, l'utilisation des services de vulgarisation gouvernementaux et la fourniture de rapports et d'évaluations clairs pour obtenir un financement ont également été soulignées comme des étapes cruciales. Par ailleurs, le développement d'approches axées sur le marché et les chaînes de valeur du secteur privé, ainsi que la communication large et claire de toutes les réussites, ont été identifiés comme des éléments essentiels pour développer efficacement les interventions.

Groupe 2

Le groupe 2 couvrait un large éventail de questions, qui peuvent être organisées selon six domaines thématiques.

Plaidoyer et communication : Les participants ont fait savoir que le soutien au travail de proximité est essentiel pour promouvoir des initiatives de restauration à grande échelle. Cela devrait impliquer d'intégrer le travail politique clé de la GMV dans les agences nationales pour une action plus cohérente, d'institutionnaliser les plateformes de plaidoyer et d'intégrer l'expérience de restauration dans la formation formelle et informelle.

Engagement et appropriation communautaire :

Le groupe a convenu qu'une restauration réussie nécessite de développer l'appropriation communautaire, ce qui nécessite en retour de comprendre les besoins de la communauté. L'amélioration des échanges entre agriculteurs

peut également renforcer le soutien de la communauté tout en intégrant des récits d'expériences de restauration réussies dans les processus de planification locale. L'intégration des connaissances autochtones et locales à la science moderne favorise également l'engagement communautaire.

Production et partage de connaissances : le développement d'études de cas d'activités efficaces fournissant des informations précieuses à reproduire, a été noté par le groupe. Le groupe a également suggéré que la centralisation de la saisie des données et des synthèses annuelles pourrait conduire à des bases de connaissances plus complètes. De plus, l'identification et le reconditionnement des informations clés des domaines existants rendent les informations plus accessibles et utilisables.

Soutien financier et mobilisation des ressources : Le groupe a noté que la mobilisation des ressources financières constitue un défi permanent. Cela peut être facilité en développant des mécanismes budgétaires innovants pour des modèles de projets nationaux plutôt que des modèles de projets soumis à des contraintes de durabilité. Le groupe a également encouragé les acteurs mobilisant des financements à grande échelle à éviter d'utiliser des modèles trop simplistes.

Mise en œuvre et exécution : Plusieurs participants ont discuté de la manière dont la réalisation de projets pilotes peut faire émerger des approches efficaces et permettre d'affiner les techniques. D'autres ont commenté que la restauration nécessite souvent d'abord de renforcer et de soutenir les structures et les processus sociaux existants.

Groupe 3

Les participants du groupe 3 ont convenu que la première étape pour intensifier la restauration consiste à répertorier les pratiques éprouvées et à créer une image claire de ce qui fonctionne. Ces informations peuvent ensuite être intégrées dans les plans de développement locaux et nationaux et contribuer à garantir que la restauration devienne une stratégie standard.

Les participants ont également souligné l'importance de l'autonomisation, comme le renforcement des capacités communautaires dans la mise en œuvre d'actions durables. Simplifier les recherches complexes en informations claires et pratiques est également important pour combler le fossé entre les scientifiques et les agriculteurs, facilitant ainsi l'adoption sur le terrain des actions de restauration.

Le groupe 3 a également déclaré que les incitations peuvent encourager une participation plus large, ce qui est essentiel pour intensifier les activités. Par exemple, la création de chaînes de valeur autour des produits restaurés offre aux agriculteurs des avantages tels qu'un meilleur accès au marché et des bénéfices plus élevés, les incitant à adopter des pratiques de restauration.

Session d'apprentissage partagé II - Politiques et institutions favorables

Journée 2 – Deuxième session

Animée par le CIFOR-ICRAF

Lors de la session d'apprentissage partagé II, les participants ont examiné comment des politiques et des institutions favorables peuvent catalyser la mise en œuvre de la GMV et les résultats positifs qu'elle produira pour les paysages, les écosystèmes, la biodiversité, les personnes, les moyens de subsistance et le bien-être des communautés. Cela signifie d'avoir des politiques gouvernementales qui soutiennent la GMV, comme des droits fonciers clairs, des incitations financières pour la plantation d'arbres et des initiatives d'assistance communautaire. Des institutions solides sont également essentielles, comme les départements forestiers, les OSC, les agences régionales et les instituts de recherche. Les institutions possédant une expertise en matière de mesures anti-corruption sont cruciales pour une mise en œuvre efficace et une participation communautaire.

Les sessions ont commencé avec chaque participant notant par écrit les mesures politiques ou réglementaires dans son pays qui nécessitent une attention urgente pour garantir une gestion durable des terres et la réalisation de la GMV. Leurs réponses écrites ont été nombreuses et variées, comme l'indiquent les lignes qui suivent :

Défis des politiques des pays

Créer un cadre politique favorable implique de s'attaquer au régime foncier, aux politiques publiques et aux droits de propriété sur les ressources forestières afin d'encourager la participation des agriculteurs à la restauration des terres. Cela nécessite également de remédier aux inégalités d'accès à la terre afin d'éliminer les désavantages auxquels sont confrontés les petits exploitants agricoles, les éleveurs et autres, y compris les femmes, au niveau régional. De plus, l'élaboration de politiques publiques, de directives et de réglementations concernant le paiement

pour services environnementaux (PSE), comme en Éthiopie, est essentielle pour soutenir la gestion durable des terres.

L'intégration des politiques publiques implique l'intégration des objectifs de la GMV dans les politiques et pratiques existantes concernant la GDT et les CDN. Cela nécessite également d'intégrer ces objectifs dans les documents et la planification nationaux de développement économique et social dans tous les pays de la GMV. Cette intégration peut contribuer à garantir une planification et une mise en œuvre cohérentes des objectifs de la GMV dans les cadres existants de ces pays.

L'alignement des politiques publiques entre les secteurs est essentiel pour une restauration réussie des terres. Cela implique d'élaborer des politiques publiques sectorielles pour la foresterie, l'agriculture, l'élevage, l'environnement et l'eau et d'aligner ces politiques plus efficacement. Veiller à ce que tous les secteurs concernés travaillent de manière cohérente peut aider les efforts de restauration des terres à obtenir de meilleurs résultats environnementaux et économiques.

Le manque de mise en œuvre des politiques peut être résolu en légiférant sur l'autorité du gouvernement local pour faire appliquer la loi forestière nationale et en soutenant et intensifiant la gestion forestière participative, comme cela a été démontré en Éthiopie. Donner du pouvoir aux gouvernements locaux est crucial pour une gestion efficace des forêts et l'utilisation durable des ressources forestières.

L'inclusivité et la participation des parties prenantes sont des éléments essentiels au succès de la GMV. Cela implique de développer des mécanismes pour renforcer l'intérêt de la communauté, de développer un sentiment d'appropriation de la GMV, d'impliquer le secteur privé et de relever les défis liés à l'opérationnalisation des coalitions.

La mise en œuvre de la loi de décentralisation sur la gouvernance foncière nécessite de remédier au manque de soutien fiscal et de formation des autorités locales. Veiller à ce que les autorités locales soient correctement financées et formées est crucial pour une gouvernance foncière efficace et la bonne exécution des politiques décentralisées.

La synergie sectorielle et la coordination entre les parties intervenantes de la GMV impliquent

de résoudre le déséquilibre entre la mission de la GMV et d'autres secteurs et ministères, comme on l'a vu à Djibouti et en Mauritanie. Assurer l'alignement est crucial pour maximiser l'impact des efforts dans les différents secteurs.

La politique nationale d'utilisation des terres et la propriété foncière doivent garantir que les politiques et les législations répondent aux besoins des groupes vulnérables dans tous les pays. Cela permettra aux pays de promouvoir des pratiques d'utilisation des terres plus équitables et inclusives, garantissant que les avantages des ressources foncières soient accessibles à tous les segments de la population.

Après l'exercice de rédaction et de discussion des questions politiques et réglementaires, les participants ont travaillé en groupes pour examiner les politiques, le plaidoyer et l'appropriation communautaire, comme résumé dans ce qui suit :

Groupe 1 - Problèmes de politiques publiques au niveau régional et pistes pour les résoudre

Synthèse

Les problèmes politiques régionaux peuvent être résolus en intégrant les objectifs de la GMV dans les cadres politiques existants, tels que les CDN et la neutralité en matière de dégradation des terres (NDT). Il est également important de changer le discours actuel qui présente la GMV comme une simple rangée d'arbres, en la transformant en une mosaïque intersectorielle de terres productives, de développement rural et de systèmes alimentaires. Le recours à des coalitions nationales pour impliquer d'autres secteurs et acteurs peut renforcer davantage l'efficacité des initiatives de la GMV.

Commentaires

Le groupe 1 a partagé plusieurs observations sur les défis des politiques régionales. Bien que des politiques existent, les participants ont fait valoir qu'elles nécessitent des directives concrètes pour une mise en œuvre efficace. Ils ont également souligné une lacune politique dans le partage transnational des ressources, soulignant l'importance de la coopération intergouvernementale pour une plus grande influence au niveau de l'UA. Les participants ont souligné la nécessité pour les pays d'aligner leurs engagements en matière de GMV sur leurs CDN, la Convention sur la biodiversité et leurs objectifs de neutralité en matière de dégradation des terres (NDT) de la CNULCD.

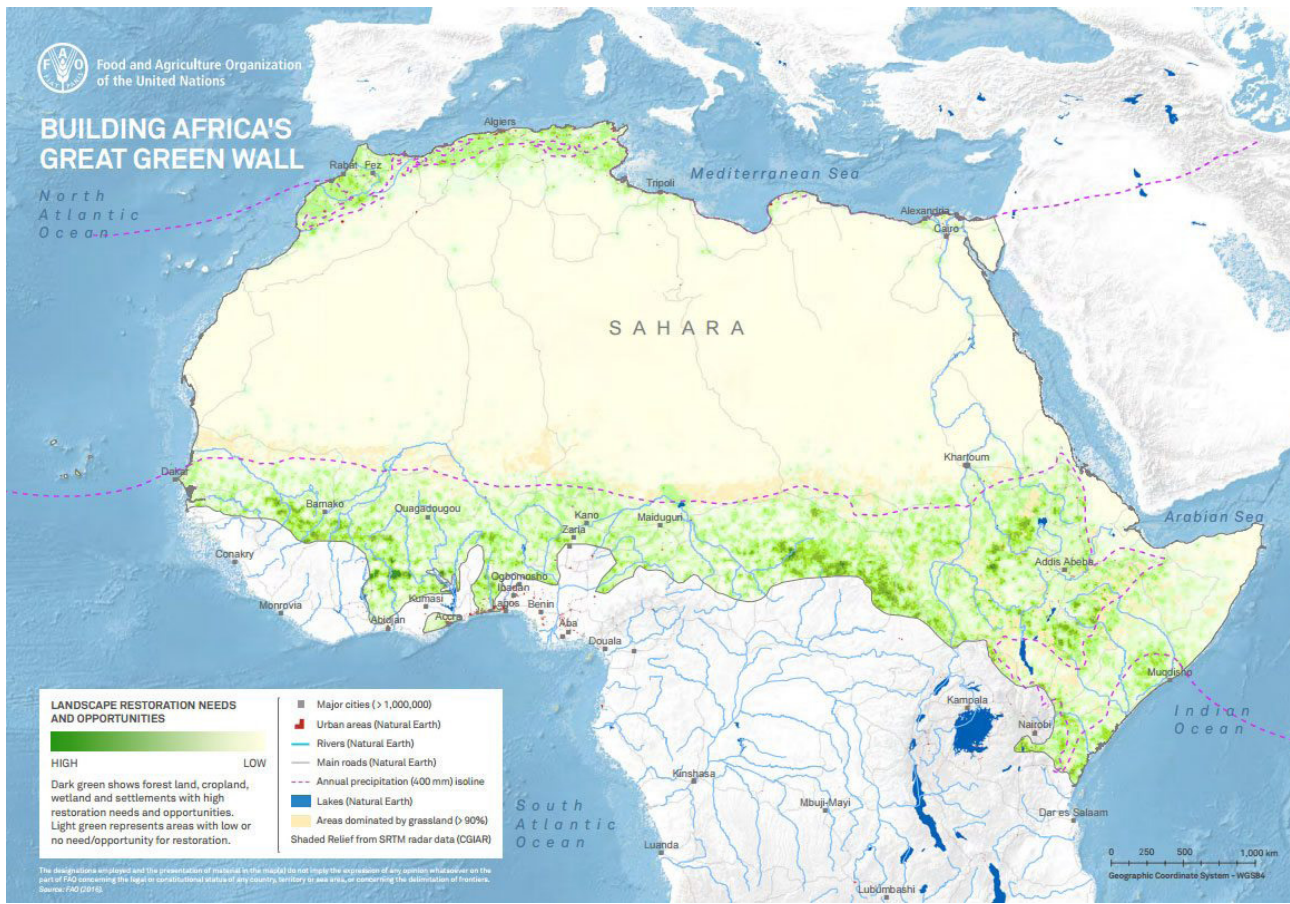


Figure 15. Description de la Grande Muraille Verte par la FAO
Source : FAO

De nombreux membres du groupe ont convenu que l'absence d'attention généralisée portée à la GMV était due à un discours de « mur d'arbres » qui néglige les autres secteurs et les empêche d'accéder aux budgets nationaux et au soutien des bailleurs de fonds. Un large éventail de sujets, tels que le pastoralisme, l'énergie, l'agriculture, le changement climatique et la finance, doivent être abordés dans le récit réécrit.

Les membres du groupe ont convenu qu'une approche globale de la GMV doit être développée et qu'une nouvelle vision doit être recherchée. La nécessité d'une mise à jour approfondie de la vision de la GMV a également été soulignée. Bien qu'elle ait d'abord ciblé des secteurs particuliers, la vision doit être partagée et élargie lors des prochaines discussions avec d'autres ministères.

Les membres du groupe ont également réaffirmé la nécessité d'un financement durable pour les nouveaux acteurs collaborant dans les secteurs nationaux et régionaux. Ils ont souligné la nécessité de faire du lobbying pour démontrer les succès au niveau national. Pour démontrer la valeur régionale de la GMV, toutes les parties

prenantes et alliances concernées doivent participer dans la mise en œuvre nationale.

Enfin, le groupe 1 a souligné que la GMV ne devrait pas s'appuyer sur un seul ministère mais devrait être multisectorielle et éventuellement dirigée par un chef d'État. Le groupe a également souligné que la réponse continentale à la dégradation des terres et à la désertification doit reconnaître la nécessité d'outils régionaux pour soutenir l'Initiative GMV.

Groupe 2 – Expériences de plaidoyer et facteurs de réussite

Le groupe 2 a noté qu'un plaidoyer efficace nécessite une communication précise et concise avec les décideurs politiques. Il est essentiel d'adapter le message à chaque communauté spécifique et d'utiliser les bons canaux pour atteindre les décideurs, tout comme il est essentiel de cibler les bons décideurs au bon moment avec les informations appropriées. Un participant a souligné l'importance de l'humilité pour favoriser les liens et la collaboration pour un plaidoyer réussi.

Les participants ont noté que donner aux citoyens et aux communautés la capacité de défendre leurs

droits et d'amplifier leurs voix est fondamental pour une sensibilisation réussie. Présenter votre stratégie à des moments opportuns, comme lors de catastrophes naturelles, peut avoir un impact particulièrement fort, car ces événements peuvent influencer même les plus fervents négationnistes du climat. La présentation des succès tangibles des gouvernements nationaux et locaux a également été soulignée.

Les participants ont convenu qu'il est essentiel de bien comprendre les besoins du public cible lors d'un plaidoyer. La gestion de la réputation et de la crédibilité est également cruciale, car un plaidoyer réussi nécessite du temps et des financements. Les défenseurs qui réussissent reconnaissent également l'importance de fournir aux dirigeants nationaux des informations factuelles et de les aider dans la prise de décision. Agir comme des alliés des décideurs en les aidant à atteindre leurs objectifs peut également renforcer les efforts de plaidoyer.

La discussion du groupe 2 s'est également concentrée sur le pouvoir des médias et du marketing numérique pour cibler efficacement les publics. Dans un monde numérique en constante évolution, l'apprentissage, l'ajustement et l'adaptation sont essentiels pour un succès continu.

Groupe 3 - Défis liés à l'appropriation communautaire de la GMV et façons de les relever

Les défis

Un défi important à l'appropriation communautaire de la GMV est le manque de sensibilisation efficace du public, ce qui fait que de nombreuses communautés ne comprennent pas la vision de la GMV et son rôle potentiel dans sa mise en œuvre. Plusieurs participants ont commenté que ce manque de compréhension est aggravé par des progrès insuffisants avec la GMV en raison d'un financement inadéquat, qui empêche les communautés de voir des résultats tangibles et de les exploiter.

Les participants du groupe 3 ont en outre approfondi la question du financement en indiquant que l'insuffisance des ressources financières et techniques pour les partenaires locaux et sur le terrain, y compris les OSC, les organisations communautaires, les agriculteurs et les organisations pastorales, entravait leur capacité à contribuer efficacement à la GMV. Par ailleurs, il existe une absence de mécanismes appropriés pour transférer des ressources financières vers les communautés locales et de

base, ce qui limite encore davantage leur capacité à mettre en œuvre les initiatives de la GMV.

Un autre défi réside dans les données incomplètes nécessaires pour mesurer l'efficacité des différentes approches de vulgarisation utilisées dans la restauration des terres. Les membres du groupe 3 ont déclaré que les problèmes liés aux données rendent difficile l'évaluation des activités de la GMV qui doivent être améliorées. De plus, il y a un manque de priorisation dans l'allocation des fonds nationaux et dans la planification des activités de la GMV, ce qui compromet le soutien global et les progrès de l'initiative.

Les participants ont également discuté de la question de l'insécurité foncière, en particulier pour les femmes et les jeunes. Le manque d'inclusion en matière de sécurité foncière et de régime foncier empêche une participation et un partage équitables des bénéfices entre les membres de la communauté, ce qui remet encore plus en question l'objectif de la GMV de parvenir à un développement durable et juste.

Les solutions

Selon le groupe 3, une façon d'encourager l'appropriation communautaire des activités de la GMV est de les impliquer dans la conception et la mise en œuvre des projets. La participation active des communautés les aidera à comprendre et à soutenir les initiatives GMV menées sur leurs terres.

Une autre solution cruciale évoquée par le groupe consiste à renforcer la capacité des communautés locales à suivre les activités de la GMV. Plusieurs participants à la discussion ont commenté que le succès à long terme dépend de la capacité des communautés à demander des comptes aux responsables de la mise en œuvre des projets. Cela améliorerait non seulement la transparence du projet, mais favoriserait également un sentiment d'appropriation parmi les membres de la communauté.

L'intégration de la vision de la GMV dans les politiques locales et les plans de développement est également vitale. Les participants du groupe 3 ont discuté de la manière dont cette intégration permet la durabilité et une plus grande appropriation par les gouvernements locaux. En intégrant les objectifs de la GMV dans les cadres locaux, le mur peut obtenir des résultats plus durables et plus percutants.

Enfin, le groupe a discuté du potentiel de capitaliser sur les activités d'adaptation au changement climatique pour sensibiliser les

communautés au soutien à la GMV. Une autre suggestion était d'utiliser les activités d'adaptation pour impliquer les populations locales et les sensibiliser à la GMV.

Session d'apprentissage partagé III - Suivi

Journée 2 – Troisième session

Animée par le CIFOR-ICRAF et l'APGMV

Les sessions ont commencé avec les participants répondant à une série de questions via l'application collaborative Menti. Les réponses des participants ont été synthétisées pour plus de cohérence.

Qu'est-ce que le suivi pour vous dans le cadre du Programme CAGMV ?

Le suivi du Programme CAGMV devrait impliquer une évaluation complète des progrès et des conséquences de la GMV. Cela commencerait par évaluer les objectifs et les résultats pour garantir l'alignement avec les buts établis et impliquerait des évaluations régulières de la performance de l'initiative.

Un suivi et une évaluation continus ainsi que des évaluations de suivi sont essentiels pour une amélioration constante. Il sera également crucial de suivre le fonctionnement de l'acquisition, la production et du partage des connaissances.

La compréhension joue un rôle clé dans le suivi. Cela implique d'approfondir la compréhension des parties prenantes sur les facteurs affectant l'initiative et de suivre les changements dans la santé des sols. Cette compréhension plus approfondie peut ensuite éclairer l'affinement de la stratégie et les décisions.

La collecte de données sera au cœur du succès du Programme CAGMV. Des données détaillées sur la santé des sols, les niveaux de revenus, l'égalité de genre et la nutrition doivent être recueillies pour fournir une image complète de l'impact du projet. Le champ d'application s'étend au suivi de la santé des sols et des écosystèmes, à la séquestration du carbone et à d'autres indicateurs qualitatifs et quantitatifs pour évaluer les impacts environnementaux.

Des cadres et indicateurs standardisés seront essentiels pour le Programme CAGMV. Il s'agit notamment de définir quels aspects spécifiques mesurer et comment. S'assurer que les indicateurs sont significatifs et peuvent être regroupés à différentes échelles permettra au Programme CAGMV de fournir une analyse

perspicace. Un cadre de gestion des résultats harmonisé utilisant des indicateurs et des méthodes standardisés garantira la cohérence et la fiabilité de la collecte des données. Un cadre harmonisé a été élaboré pour la GMV et est disponible en [français](#) et en [anglais](#).

Les commentaires et le suivi des politiques devraient faire partie intégrante du Programme CAGMV, car fournir des commentaires aux décideurs et aux agriculteurs permet de faire des choix éclairés pour de meilleurs résultats. Le suivi des changements politiques est essentiel pour comprendre leur impact sur la GMV et adapter les stratégies en conséquence.

Essentiellement, pour le Programme CAGMV, le suivi devrait être un processus systématique de collecte et d'analyse de données pour mesurer les progrès et l'impact. Ce processus continu contribuera à garantir que l'initiative reste sur la bonne voie, avec des ajustements apportés pour améliorer son efficacité et sa durabilité.

Dans l'ensemble, cela impliquera une approche holistique qui englobe la mesure, la compréhension, la collecte de données, les cadres standardisés, les commentaires et le suivi des politiques – le tout travaillant ensemble pour atteindre les objectifs de l'initiative.

Que signifie pour vous le terme « indicateur » ?

Dans le contexte du Programme CAGMV, un « indicateur » doit faire référence à des éléments spécifiques et mesurables permettant d'évaluer l'efficacité avec laquelle les diverses activités de la GMV atteignent leurs objectifs déclarés. Pour le Programme CAGMV, les indicateurs serviront d'outils essentiels offrant des moyens objectifs et vérifiables de mesurer le succès.

Les indicateurs fourniront également au Programme CAGMV des preuves tangibles pour déterminer si le programme progresse vers ses objectifs. Des exemples spécifiques d'indicateurs du Programme CAGMV comprennent des paramètres mesurables tels que le carbone organique du sol comme indicateur de la santé du sol, les hectares de terres restaurés et les paramètres permettant d'évaluer et de suivre les progrès socio-économiques et biophysiques.

Ces indicateurs fournissent des informations détaillées sur divers aspects de l'initiative, tels que le taux de reboisement et la superficie des terres en cours de restauration. Des chiffres simples qui servent d'outils fiables pour des réalités plus complexes peuvent également être utilisés, ce qui

permet au Programme CAGMV de transmettre plus facilement ses conclusions.

De plus, le Programme CAGMV pourrait utiliser des indicateurs contextuels pour répondre aux besoins spécifiques propres à chaque communauté. Ces indicateurs permettent d'adapter l'Initiative GMV pour répondre aux besoins des communautés affectées et garantir que les bénéficiaires de la GMV atteignent efficacement et équitablement les populations ciblées. Par exemple, vérifier si les personnes ont encore besoin d'une aide alimentaire peut donner un aperçu de l'impact socio-économique d'activités spécifiques de la GMV.

En utilisant des indicateurs pour mesurer et comprendre les progrès du programme,

le Programme CAGMV peut garantir la responsabilité et guider les actions futures pour atteindre les résultats souhaités. S'ils sont utilisés efficacement par le Programme CAGMV, les indicateurs permettront aux acteurs mettant en œuvre les activités de la GMV de prendre des décisions éclairées et d'effectuer les ajustements nécessaires.

Le présentateur a encouragé les participants à se demander si les indicateurs montrent ce que nous mesurons. Par exemple, plutôt que de considérer la santé des sols comme un indicateur lui-même, nous devons réfléchir aux éléments qui peuvent être mesurés et qui indiquent ou montrent des changements dans la santé des sols.

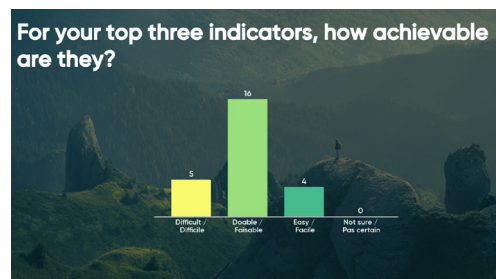
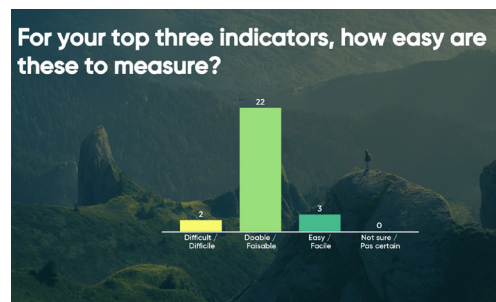
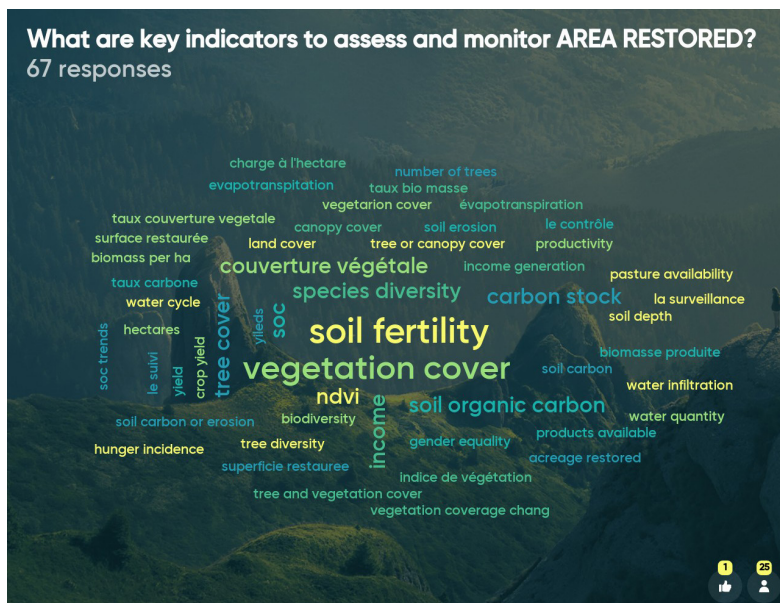
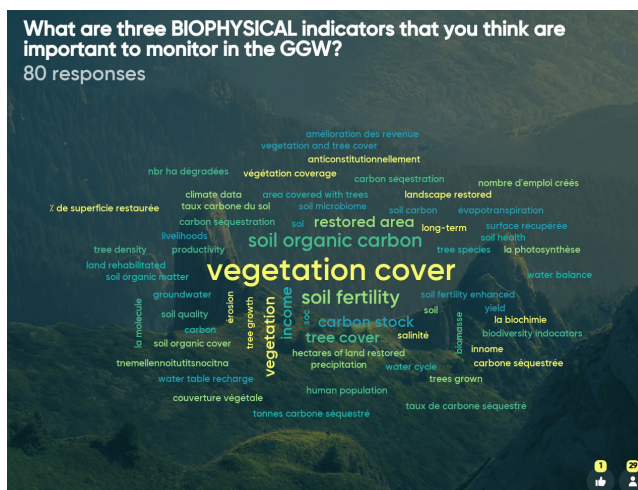


Figure 16. Quelques exemples de cartes d'indicateurs et de tableaux de réponses créés par les participants lors de la session de suivi

Source : Cartes créées avec Menti.com pendant l'événement

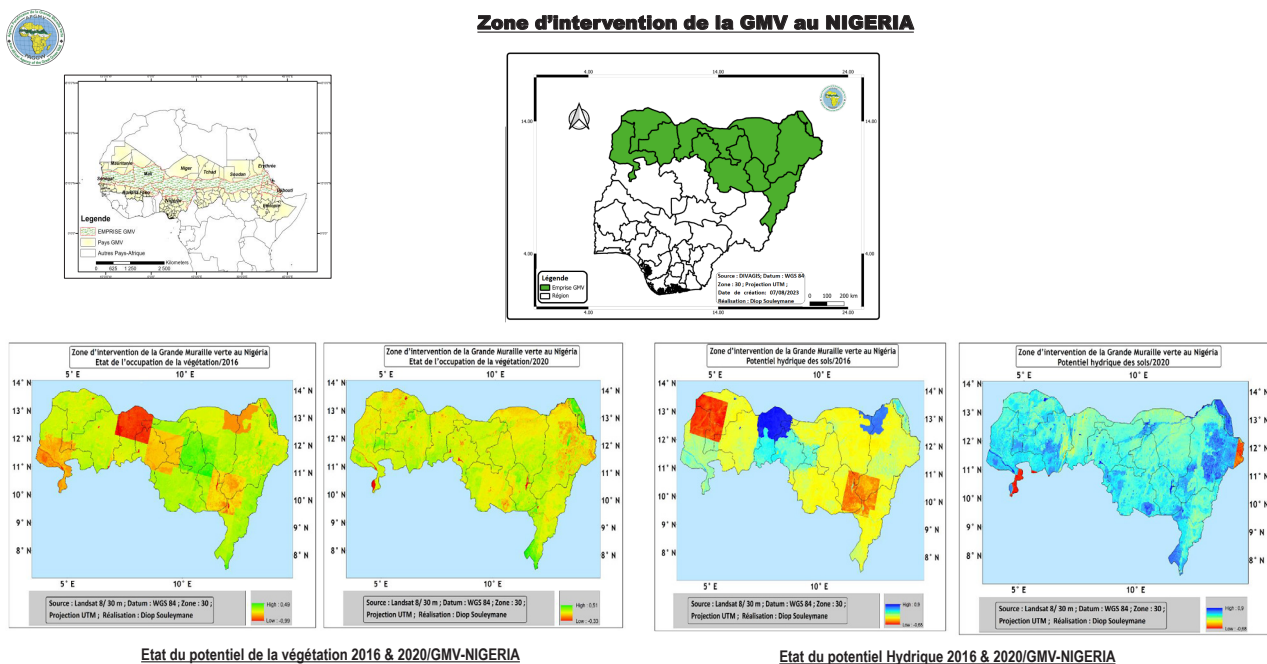


Figure 17. Carte représentant la zone d'intervention de la GMV au Nigeria, ainsi que la végétation et le potentiel hydrologique. La session a également présenté des cartes similaires du Mali, du Burkina Faso et de Djibouti.

Source : Équipe CAGMV/CIFOR-ICRAF

Question

Bernard Terris, CNUCLCD

B. Terris a qualifié les cartes de très intéressantes, demandant s'il était possible de les présenter « d'une manière qui montre l'évolution des progrès annuels pour chacun des objectifs mesurables de la GMV » ? Il a également souligné la nécessité d'harmoniser les ensembles d'indicateurs utilisés par le CIFOR-ICRAF, la FAO et le APGMV. Selon B. Terris, l'harmonisation des indicateurs permettrait de produire des cartes facilement lisibles et comprises par le profane. Il a conclu en disant : « Ces cartes devraient être mises à disposition sur les sites internet des agences nationales, de l'APGMV et autres. »

Réponse

Marcelin Sanou - APGMV

M. Sanou a pris acte des commentaires de Bernard en disant : « Oui, nous parlons d'harmonisation et de coordination. En 2018, en collaboration avec la FAO, nous avons organisé une formation sur l'utilisation de Collect Earth, un outil qui permet d'évaluer les informations biophysiques dans les zones de la GMV ».

M. Sanou a souligné qu'il était crucial d'harmoniser la collecte et la présentation des données. « Au APGMV, nous travaillons à

collecter des données étendues et harmonisées qui seront vérifiées, traitées et centralisées au sein de l'APGMV pour un suivi et une évaluation plus efficaces de l'impact de l'Initiative GMV », a déclaré M. Sanou.

Question

Niclas Gottmann UE

N. Gottman a mentionné les cartes pour 2016-2019, suggérant qu'il serait pertinent de savoir si les interprétations de ces cartes ont changé, comme cela s'est produit au Sénégal. Il a demandé des versions mises à jour des cartes pour tous les pays de la GMV. N. Gottman demande également si la mise à jour sera effectuée avec les agences nationales.

Réponses

Marcelin Sanou APGMV

Selon M. Sanou, le processus de mise à jour des cartes est en cours dans tous les pays de la GMV. Il a déclaré que le personnel chargé du suivi et de la mise en œuvre des agences nationales contribuera à cette tâche et recevra bientôt une formation appropriée.

Abakar Zougoulou - APGMV

Le collègue APGMV de M. Sanou, M. Abakar Zougoulou, a également répondu à la question du représentant de l'UE. « Les zones couvertes par la GMV sont diverses et s'étendent

à diverses régions et écosystèmes », a déclaré A. Zougoulou. Il a souligné que l'un des défis du APGMV était d'établir la situation de référence pour mesurer l'impact de l'intervention. Selon A. Zougoulou, APGMV reconnaît que les données proviennent des pays de la GMV et a formé le personnel national chargé du suivi et de la mise en œuvre à la collecte harmonisée de données.

Cependant, il a précisé que le personnel chargé du suivi et de la mise en œuvre est confronté à des problèmes de mobilité et que ses membres changent constamment. Les zones de la GMV changent également dans les pays. Par exemple, le Tchad comptait 10 régions dans le cadre de la GMV depuis 10 ans, mais en a ajouté deux autres depuis le One Planet Summit. Des changements similaires se sont produits au Sénégal, qui ont affecté leurs coordonnées de référence. « Il est nécessaire de stabiliser les objectifs », a déclaré A. Zougoulou. « Nous mettons à jour le système. . . mais nous avons besoin de plus de ressources pour le mener à bien.

A. Zougoulou a également évoqué les défis en matière de transparence : « Il existe, par exemple, des projets de la Banque mondiale qui sont mis en œuvre en dehors des zones de la GMV, mais ils les comptent dans leurs réalisations pour la GMV. Ce n'est pas correct ».

A. Zougoulou a conclu sa réponse en soulignant le rôle important de l'Accélérateur GMV dans l'harmonisation du système de suivi et d'évaluation, ce qui est essentiel pour garantir un suivi et une mesure plus coordonnés de l'initiative. Il a souligné que sans l'Accélérateur, les pays de la GMV se retrouveraient dans une situation « sous commandement des bailleurs de fonds » où les agences de financement décideraient où mettre en œuvre les projets.

Question

Niclas Gottmann - UE

N. Gottman a posé des questions sur l'importance de connaître ce qui doit être pris en compte pour atteindre les objectifs de la GMV.

Réponse

Dr Birguy Lamizana - CNULCD

Le Dr Birguy a répondu à la question en notant d'abord que les pays de la GMV sont souverains. « Ils sont l'autorité ayant pour mandat de statuer où les zones sont incluses dans la GMV », a-t-elle ajouté. Le Dr Birguy a déclaré que compte tenu de ce mandat à travers les pays, les coalitions sont essentielles, car elles garantissent l'alignement de tous les

acteurs et partis. Elle a ajouté que le renforcement des coalitions permet aux agences nationales de participer aux projets de la GMV, même lorsqu'elles ne perçoivent pas directement de financement.

Moctar Sacande - FAO

M. Sacande a souligné comment la FAO a investi dans la formation du personnel chargé du suivi et de la mise en œuvre. Cependant, les zones à restaurer évoluent, selon M. Sacande, et la FAO a étendu la formation à l'ensemble du continent dans le cadre de l'**Initiative Africa Open DEAL** de l'agence. « Au niveau national, nous avons également étendu notre intervention au-delà des zones de la GMV, conformément aux mandats des ministères de l'Environnement, qui ne se limitent pas à la zone de la GMV », a déclaré M. Sacande.

M. Sacande a expliqué que la base de données de la FAO en Afrique s'étend au-delà de la GMV et a noté que ses cartes s'amélioreraient considérablement avec le projet CAGMV, qui se concentrera sur des informations spécifiques selon les besoins. « À la FAO, nous collectons des données deux fois par an, pendant les saisons pluvieuses et sèches, à des fins de comparaison. » M. Sacande a déclaré : « Nous étendons également notre collecte de données à . . . 0,5 hectare (sites) au niveau continental. Il est essentiel de suivre ces indicateurs pour s'assurer que nous faisons des progrès et savoir comment réduire les défis ».

Bernard Crabbé - UE

B. Crabbé a déclaré que le Programme CAGMV vise à capitaliser sur les réalisations de la FAO décrites par B. Sacande et à contribuer à l'amélioration du système de suivi, de la santé des sols et de la couverture terrestre aux niveaux national et régional. Le Programme CAGMV vise également à soutenir le développement et l'utilisation d'outils, ainsi qu'à renforcer les capacités des acteurs à utiliser ces outils. B. Crabbé a ajouté : « En outre, les données collectées grâce à ces outils pourraient servir à informer et soutenir le APGMV dans la réalisation de leurs objectifs, ainsi que les décideurs sur les besoins et les priorités en matière de restauration des terres et de gestion durable des terres. »

B. Crabbé a également précisé que le soutien de l'UE à la GMV s'inscrit dans le cadre de son soutien global à la lutte plus large du continent contre la désertification. L'UE cherche « à suivre l'impact et la tendance plus large des interventions de restauration des terres sur les variables de la santé des sols, de la couverture terrestre et de la végétation, et non à suivre les résultats des projets des différentes parties intervenantes », a déclaré B. Crabbé.

Action contre la désertification - Un programme de restauration à grande échelle pour la Grande Muraille Verte d'Afrique

Journée 2 – Session quatre

Présenté par la FAO

La quatrième session de la deuxième journée a présenté le programme d'action contre la désertification (AAD) et a recueilli les commentaires des participants sur les enseignements tirés et les résultats associés au programme.

L'AAD est une initiative du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) visant à restaurer les terres dégradées et à lutter contre les conséquences sociales, économiques et environnementales négatives de la dégradation des terres et de la désertification.

L'AAD a été l'un des premiers à mettre en œuvre l'Initiative GMV, par son travail sur la gestion durable des terres et l'autonomisation des communautés étroitement aligné sur les objectifs de la GMV. L'AAD a été menée de 2015 à 2023 au départ dans six pays de la GMV avec un financement de l'UE. Le APGMV et la FAO ont organisé une session avec les parties prenantes régionales pour discuter de la mise en œuvre de l'AAD et présenter les enseignements tirés.

La présentation a commencé par un aperçu des réalisations d'AAD, notamment d'atteindre 100 000 ménages, de restaurer 100 000 hectares et de collecter et planter 150 tonnes de graines comprenant 110 espèces de plantes indigènes. Chacun des hectares touchés a été cartographié et géolocalisé pour un suivi efficace dans le temps.

Les approches d'AAD étaient rentables et attrayantes pour la population locale. Ils ont notamment utilisé des machines pour obtenir des résultats à grande échelle et préparer les terres dénudées et hautement dégradées avant la plantation d'arbres, permettant une restauration plus importante sur une période plus courte.

Le programme AAD a également utilisé des espèces fourragères et arbustives comme incitations à court terme pour engager et maintenir la participation de la communauté locale aux efforts de restauration. Il s'est assuré

d'obtenir des résultats significatifs en consultant les communautés sur leurs préférences dans le choix des arbres, des arbustes et des espèces fourragères. Ce processus a également impliqué des discussions sur le développement des chaînes de valeur agroforestières.

L'évaluation de l'impact biophysique du programme a comparé les conditions du paysage avant et après, en mesurant les résultats de la zone d'intervention par rapport à la zone de contrôle à l'aide de l'outil Collect Earth. L'AAD a également évalué l'impact socio-économique du programme à travers des enquêtes auprès des ménages. Une approche innovante pour mesurer les efforts de restauration a été l'utilisation par l'AAD de « l'application de suivi de la restauration GMV » pour documenter et tracer l'impact de la restauration sur le terrain.

Les présentateurs ont complété leur discussion sur l'AAD avec une série de diapositives et de cartes documentant les activités, les résultats et les leçons apprises du programme.

Session de rétroaction

Les commentaires des participants ont fait émerger plusieurs défis liés à l'AAD et à sa pertinence pour la GMV. Premièrement, ils ont souligné les difficultés rencontrées par les pays pour accéder aux fonds climatiques, ce qui entrave leur capacité à mettre en œuvre les initiatives nécessaires. Ils ont également décrit les critères de sélection des sites de projet, soulignant que les communautés locales devraient déterminer les modalités de propriété foncière et d'occupation, car elles sont les mieux placées pour évaluer leurs besoins et identifier les zones à restaurer.

L'importance de garantir les titres fonciers a été soulignée, les participants indiquant qu'à mesure que la santé des sols s'améliore, une propriété légale claire des zones restaurées deviendra de plus en plus nécessaire pour éviter les conflits face à une concurrence croissante pour accéder

aux bonnes terres. L'intégration de la production alimentaire aux efforts de restauration, adaptés aux besoins uniques de chaque pays, a également été considérée comme cruciale.

Les commentaires comprenaient des suggestions pour améliorer le programme de Renforcement de la Résilience dans la Grande Muraille Verte d'Afrique (RRGMV), soutenu par le Fonds vert pour le climat, à travers des approches telles que la régénération naturelle gérée par les agriculteurs, l'agroécologie et l'agroforesterie.

Des initiatives telles que « Reverdir l'Afrique » et CAGMV ont été citées comme exemples du soutien à long terme de l'UE à la GMV, reconnaissant l'importance de divers contextes, outils et solutions.

Une grande partie de la session de commentaires s'est concentrée sur le rôle essentiel de la cartographie dans le suivi des progrès de la GMV. Le dialogue suivant fournit un aperçu utile de l'éventail d'idées discutées concernant cet aspect essentiel de la mise en œuvre de la GMV.

Présentation du Renforcement de la Résilience dans la Grande Muraille Verte d'Afrique (RRGMV)

Le projet de Renforcement de la Résilience dans la Grande Muraille Verte d'Afrique (RRGMV) vise à apporter un changement de paradigme en supprimant les obstacles à une résilience accrue et à une plus grande atténuation. Le programme GMV de 250 millions de dollars, cofinancé par le Fonds vert pour le climat (FVC), a été présenté.

S'appuyant sur l'Action contre la désertification (AAD), le programme RRGVM vise à « Rendre les services écosystémiques et les moyens de subsistance ruraux plus résilients au climat, avec une meilleure séquestration du carbone, en fournissant aux communautés locales des incitations économiques pour gérer les zones terrestres restaurées grâce à un fort soutien institutionnel et réglementaire de la part de la GMV ».

Couvrant 11 pays, le programme RRGVM dispose d'une structure similaire à l'AAD et compte trois composantes :

- **Composante 1** : Restauration des terres à grande échelle ;
- **Composante 2** : Amélioration des chaînes de valeur des petits exploitants pour fournir des

incitations économiques à la restauration et à la gestion des terres ;

- **Composante 3** : Renforcement des capacités des communautés locales et des institutions qui les soutiennent.

La mise en œuvre du programme devrait commencer en 2025. Les 250 millions de dollars du programme se composent de 150 millions de soutien direct du FVC et de 100 millions de cofinancement sur une durée de 10 ans. Il vise à restaurer 2 millions d'hectares et à séquestrer 94 millions de tonnes de carbone dans huit pays (Burkina Faso, Tchad, Djibouti, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria et Sénégal). Si le Soudan, l'Éthiopie et l'Érythrée ne font pas partie du programme, ils pourront participer aux activités de formation et de renforcement des capacités du RRGVM.

Lors de la présentation du RRGVM, l'APGMV et la FAO ont également présenté [Collect Earth](#), une plateforme disponible en source ouverte qui collecte des données d'images satellites de Google Earth, Bing Cartes et du moteur Google Earth à diverses fins.

Session préparatoire pour les Partenaires Techniques et Financiers (PTF)

Cette session visait à recueillir les avis et inquiétudes des agences nationales en vue de préparer les discussions lors de la prochaine réunion en présentiel avec les PTF.

Les questions clés consistaient notamment à garantir que le financement de la GMV soit correctement réparti dans le cadre des budgets nationaux et à maintenir et augmenter les opportunités de financement actuelles et futures. La session s'est également concentrée sur le soutien à la mise en œuvre du « Projet Transformation » et sur le suivi des engagements pour garantir qu'ils sont tenus.

Les stratégies de poursuite du travail et des financements dans les pays confrontés à des problèmes de sécurité ont été discutées, ainsi que les efforts visant à soutenir et à opérationnaliser les coalitions nationales. La session a étudié les moyens de renforcer la coopération entre les bailleurs de fonds et de maintenir l'élan de la GMV après le One Planet Summit.

La session préparatoire s'est conclue en rappelant l'importance de répondre à l'offre et à la demande pour les ressources et les projets.



Figure 18. Les participants lors la visite de terrain au Dima Tree Seed Centre, Éthiopie

Crédit photographie : Eyob Getahun/CIFOR-ICRAF

Journée 3

Visite de terrain

La troisième journée comprenait trois éléments :

- Une visite de terrain ;
- Une réunion des partenaires techniques et financiers (PTF) (One Planet Summit), décrite séparément dans un rapport non publié de la CNULCD ;
- Une réunion de la Coalition nationale éthiopienne, retranscrite séparément dans un rapport interne du gouvernement éthiopien.

Les participants à cet événement d'« Une Semaine sur la GMV » ont eu l'occasion de visiter le Dima Tree Seed Centre, dans la région d'Oromia en Éthiopie. Le personnel a fait visiter les installations du Centre aux participants et a fait une courte présentation sur la création de nouveaux vergers pour la sélection de semences, et dispensé des conseils sur l'achat, le stockage et la distribution de semences d'arbres.



Journées 4 et 5

Figure 19. Plantation d'un arbre dans le cadre du projet « Reverdir l'Afrique » au Ghana

Crédit photographie : Kelvin Trautman/CIFOR-ICRAF

8e Réunion du Comité de Pilotage Régional pour la GMV

Journées 1 et 2

L'ordre du jour de cette réunion est présenté à l'annexe 1. Les notes des journées 4 et 5 sont disponibles auprès de la Commission de l'Union Africaine (CUA).

Annexes

Annexe 1. Programme pour « Une Semaine sur la Grande Muraille Verte (GMV) » à Addis-Abeba, Éthiopie

6-10 novembre 2023

Programme incluant le lancement du Programme CAGMV, un dialogue régional, des sessions d'apprentissage partagé, une réunion des PTF, une réunion de la Coalition nationale éthiopienne et la 8e Réunion du Comité de Pilotage Régional de l'Initiative GMV.

Heure (Fuseau horaire d'Afrique orientale)	Activité	Organisation
JOURNÉE 1 6 novembre	Lancement du Programme CAGMV et dialogue régional Salle de conférences moyenne de la Commission de l'Union Africaine (Traduction français-anglais disponible)	CIFOR-ICRAF/ FAO
08 h 30 – 09 h 00	Inscription	CIFOR-ICRAF/CUA à l'entrée
09 h 00 – 10 h 30	Accueil et lancement officiel du programme « Connaissance pour l'Action – Grande Muraille Verte » (CAGMV) Aperçu du programme (UE/CIFOR-ICRAF/FAO) et remarques de haut niveau de : S.E. Mme Josefa Sacko, Commissaire de la CUA S.E. M. Ato Kebede Yimam, Directeur général du développement forestier éthiopien, gouvernement éthiopien Gouvernement du Nigéria (message enregistré à confirmer) M. Thomas Huyghebaert, Chef de la coopération à la Délégation de l'UE auprès de l'UA Dr Abebe Haile-Gabriel, Sous-Directeur général et Représentant régional de la FAO pour l'Afrique (participation en ligne) Dr Peter Minang, Directeur pour l'Afrique, CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF/ FAO Session modérée/Session de haut niveau
10 h 30 – 11 h 00	Photographie de groupe et pause thé/café	
11 h 00 – 13 h 00	Présentation des composantes du Programme CAGMV [interactif], y compris des opportunités de commentaires et de discussion [Possibilité limitée de participation en ligne sauf au début et à la fin de la session]	CIFOR-ICRAF/ FAO Session technique
13 h 00 – 14 h 00	Déjeuner	
14 h 00 – 16 h 30	Dialogue des Programmes Régionaux Soutenir l'APGMV (GMV Sahel/Sahara/Corne de l'Afrique) pour garantir la communication, renforcer les synergies et réduire les chevauchements	Agence Panafricaine de la GMV (APGMV) Session technique
16 h 30 – 17 h 00	Pause thé/café de clôture	
18 h 00 – 20 h 00	Dîner de groupe [facultatif]	
JOURNÉE 2 7 novembre	Apprentissage partagé Commission de l'Union Africaine (Traduction français-anglais disponible) [Possibilité limitée de participation en ligne avant 15 h 00]	CIFOR-ICRAF/ FAO
08 h 30 – 09 h 00	Inscription	CIFOR-ICRAF/CUA à l'entrée

Suite à la page suivante

Heure (Fuseau horaire d'Afrique orientale)	Activité	Organisation
09 h 00 – 11 h 00	Session d'apprentissage partagé I – Pratiques et approches (y compris les chaînes de valeur)	CIFOR-ICRAF/FAO Discussion de groupe
11 h 00 – 11 h 30	Pause thé/café	
11 h 30 – 13 h 00	Session d'apprentissage partagé II - Politiques et institutions favorables (y compris partenariats)	CIFOR-ICRAF/FAO Discussion de groupe
13 h 00 – 14 h 00	Déjeuner	
14 h 00 – 15 h 00	Session d'apprentissage partagé III - Suivi (y compris le cadre de suivi de l'Accélérateur GMV)	CIFOR-ICRAF/FAO/CNULCD Discussion de groupe
15 h 00 – 16 h 00	Retour d'expérience du Programme d'Action contre la désertification	APGMV/FAO Session technique
16 h 00 – 16 h 30	Session préparatoire à la réunion des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) Collecte des contributions des points focaux GMV de l'APGMV à la réunion des PTF prévue le lendemain.	l'APGMV Session technique
16 h 30 – 17 h 00	Pause thé/café de clôture	
JOURNÉE 3 8 novembre	Visite de terrain du Pour les participants n'assistant pas à la réunion des PTF ce jour-là [plus de détails sont fournis par courriel]	CIFOR-ICRAF
JOURNÉE 3 8 novembre	Réunion des partenaires techniques et financiers (One Planet Summit) [sur invitation uniquement (lien zoom disponible)] et Réunion de la Coalition nationale éthiopienne	Accélérateur de la CNULCD
08 h 30 – 09 h 00	Inscription	CNULCD/CUA à l'entrée
09 h 00 – 09 h 15	Allocution de bienvenue	CUA
09 h 15 – 10 h 00	Actualités sur l'Accélérateur GMV Dr Birguy Lamizana, Représentante principale du programme, Mécanisme Mondial de la CNULCD Actualités sur la mise en œuvre M. Gilles Amadou Ouedraogo, Responsable de programme, Mécanisme Mondial de la CNULCD La plateforme polyvalente de l'Accélérateur GMV Actualités sur le suivi-évaluation de la	CNULCD Session technique
10 h 00 – 10 h 15	Pause thé/café	
10 h 15 – 11 h 00	Examen du rapport financier 2023 Discussion animée par Mme Sarah Toumi, Chargée des relations avec les donateurs, Mécanisme Mondial de la CNULCD Les engagements de la Coalition illustrés par des exemples de réussite Des chiffres qui font sens Accord sur la publication	CNULCD Session technique
11 h 00 – 12 h 20	Un Agenda pour 2030 Discussion animée par le Dr Birguy Lamizana et le Dr Elvis Paul Tangem, Coordonnateurs de l'Initiative Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel (IGMVSS) à la CUA. Quel soutien pour 2025-2030 ? Définition d'une feuille de route et mobilisation des opportunités de la coalition pour cette nouvelle phase de financement	CNULCD Discussion de groupe

Heure (Fuseau horaire d'Afrique orientale)	Activité	Organisation
12 h 20 – 12 h 30	Conclusion et remarques finales	
13 h 00 – 14 h 00	Déjeuner	
14 h 00 – 17 h 00	Réunion de la Coalition nationale éthiopienne GMV	CNULCD/Gouvernement éthiopien
JOURNÉE 4 9 novembre	8e Réunion du Comité de Pilotage Régional de l'Initiative GMV Traductions français-anglais disponibles pour la participation en ligne CUA	CUA
08 h 30 – 09 h 00	Inscription	CUA à l'entrée
09 h 00 – 10 h 00	Ouverture officielle de la 8e Réunion du Comité de Pilotage Régional Commissaire de la CUA	Commissaire de la CUA
	Déclarations : Représentant de la société civile (ENDA Energie) Représentant de l'Agence des Nations Unies (FAO) Agence Panafricaine de la GMV	CUA Session de haut niveau
10 h 00 – 10 h 30	Pause thé/café et photographie de groupe	
10 h 30 – 11 h 30	Bilan annuel des activités de l'APGMV Compléments d'informations par pays membres	APGMV Session technique
	Actualités du Comité de Pilotage Régional - Grande Muraille Verte Compléments d'informations par pays membres Mise à jour sur les activités annuelles suivies par Q&R	Secrétariat de la SADC Session technique
	Actualités des activités de la CUA – Grande Muraille Verte Présentation de la nouvelle stratégie Initiative GMV de l'UA	CUA Unité de l'Initiative GMV Session technique
11 h 30 – 13 h 00	Présentation du 2e projet de la nouvelle stratégie de l'Initiative GMV de l'UA et du Cadre décennal Retour d'expérience sur la stratégie de l'Initiative GMV de l'UA	IGMV-SEBE & Consultant Session technique
13 h 00 – 14 h 00	Déjeuner	CUA
14 h 00 – 16 h 30	Retour sur la stratégie de l'Initiative GMV de l'UA	IGMV-SEBE & Consultant Discussion de groupe
16 h 30 – 17 h 30	Cérémonie de remise des prix « Africa Sustainability Outliers Award Ceremony » (ASOAC)	Consortium des OSC Session de remise des prix
17 h 30	Pause thé/café de clôture	
JOURNÉE 5 10 novembre	8e Réunion du Comité de Pilotage Régional de l'Initiative GMV (Pas de traduction disponible – participation en ligne possible)	CUA
08 h 30 – 09 h 00	Inscription	CUA à l'entrée
09 h 00 – 10 h 45	Reconnaissance des contributions des partenaires par catégorie dans une présentation synthétique : Soutien à la recherche Facilitation, gouvernance, cadre favorable. Organisation d'activités sur le groupe. Suivi par des discussions de groupe et des commentaires avec tous les partenaires sur les contributions (par exemple, Transparency International, Danaya, SOS Sahel, Tree Aid, petites subventions du FEM)	CUA/Partenaires
10 h 45 – 11 h 30	Lecture des conclusions et remarques finales	CNULCD/APGMV/CUA CIFOR-ICRAF-FAO
11 h 30 – 12 h 00	Clôture par une pause thé/café	CUA

Annexe 2. Liste des participants

Nom	Organisation	Genre
M. Sidna Ould Ahmed Ely	Agence GMV – Mauritanie	Homme
M. Nabasogo Roch Pananditgri	Agence GMV – Burkina Faso	Homme
M. Kodou Choukou Tidjani	Agence GMV – Tchad Homme	Homme
M. Ibrahim Abdou Malik	Agence GMV - Niger Homme	Homme
M. Toumany Diallo	Agence GMV – Mali Homme	Homme
M. Houssein Rirache	Agence GMV – Djibouti Homme	Homme
Mme Tayseer Mohamed	Agence GMV – Soudan	Femme
M. Yusuf Maina	Agence GMV – Nigéria	Homme
M. Adefires Worku	Département éthiopien des forêts	Homme
Dr Alenyi Innocent Onu	ANGMV - Nigéria	Homme
M. Abakar Zougoulou	APGMV	Homme
Dr Sakhoudia Thiam	APGMV	Homme
M. Marcelin Sanou	APGMV	Homme
M. Jolly Wasambo – Représentant du Commissaire de la CUA	CUA	Homme
Dr Elvis Tangem	CUA	Homme
M. Jimmy Dalemet	CUA	Homme
Son Excellence M. Ato Kebede Yimam	Développement de la foresterie éthiopienne, Gouvernement éthiopien	Homme
Son Excellence Mme Leyla Traoré	Banque européenne d'investissement	Femme
M. Thomas Huyghebaert	Délégation de l'UE auprès de l'UA	Homme
M. Bernard Crabbé	Commission européenne	Homme
M. Niclas Gottmann	Commission européenne	Homme
M. Simone Anzerine	EU Green Facility	Homme
M. Abebe Haile-Gabriel – Participation en ligne	FAO	Homme
M. Moctar Sacande	FAO	Homme
M. Marc Parfondry	FAO	Homme
Mme Mana Farooghi	FCDO	Femme
Mme Birguy Lamizana	CNULCD	Femme
Mme Sarah Toumi	CNULCD	Femme
M. Gilles Ouédraogo – Participation en ligne	CNULCD	Homme
M. Maxime Thibon	IFAD	Homme
Mme Fatima Mousass	BAD	Femme
M. Arona Soumaré	BAD	Homme
M. Darren Posey	CRS Éthiopie	Homme
Mme Malefia Tadele	CRS Éthiopie	Femme
M. Ambachew Worku	CRS Éthiopie	Homme
Mme Karmen Till	World Vision Éthiopie	Femme
M. Yidnekachew Wendaferew Asrat	World Vision Éthiopie	Homme

Suite à la page suivante

Annexe 2. Continuer

Nom	Organisation	Genre
M. Addisu Abebe	World Vision Éthiopie	Homme
Mme Yordanos Berhe	World Vision Éthiopie	Femme
Mme Jacqueline R. Nyachieo	World Vision Afrique de l'Est	Femme
M. Bernard Terris	Danaya France	Homme
Mme Ndeye Fatou Mar – Participation en ligne	OSS	Femme
M. Jean-Baptiste Deffontaines – Participation en ligne –	Birdlife International	Homme
M. Wase Gubena	SOS Sahel	Homme
Mme Ange Mboneye	SOS Sahel	Femme
M. Feyere Abdi	SOS Sahel	Homme
Dr Hameed Nuru	Représentant du PAM auprès de la Commission de l'Union Africaine	Homme
Mme Beza Berhanu	PAM	Femme
M. Alemu Gebre,	PAM Dakar	Homme
M. Firku Tessema	Tree Aid	Homme
Mme Annie Schultz	Tree Aid	Femme
M. Oumarou Malam Issa – Participation en ligne	IRD – France	Homme
Dr Debissa Lemessa	Université d'Addis-Abeba	Homme
M. Titus Wamae	Wetlands International Homme	Homme
Mme Marie Parramon Gurney	SKULTCHA	Femme
Mme Romy Chevallier	SKULTCHA	Femme
M. Peter Minang	CIFOR-ICRAF	Homme
Mme Mieke Bourne	CIFOR-ICRAF	Femme
M. Patrick Worms	CIFOR-ICRAF	Homme
Mme Mawa Karambiri	CIFOR-ICRAF	Femme
M. Ibrahim Touré	CIFOR-ICRAF	Homme
M. Jules Bayala	CIFOR-ICRAF	Homme
M. Niguse Hagazi	CIFOR-ICRAF	Homme
M. Sammy Carsan	CIFOR-ICRAF	Homme
Mme Kimberly Mertens	CIFOR-ICRAF	Femme
M. Tor Vagen	CIFOR-ICRAF	Homme
Mme Constance Neely	CIFOR-ICRAF	Femme
M. Hannington Mwaya Odhacha	CIFOR-ICRAF	Homme
Dr Habtemariam Kassa	CIFOR-ICRAF	Femme
Mme Sime Mekdes	CIFOR-ICRAF	Femme
M. Eyob Getahun	CIFOR-ICRAF	Homme
M. Samuel Hailu	CIFOR-ICRAF	Homme
M. Antoine Kalinganire	CIFOR-ICRAF	Homme

Suite à la page suivante

Annexe 2. Continuer

Nom	Organisation	Genre
M. Titus Wamae	Wetlands International	Homme
M. Theo Ubani	Satel Construction Ltd	Homme
M. Emmanuel Seck	ENDA Energie	Homme



©Kevin Trautman/CIFOR-ICRAF

CIFOR-ICRAF

Le Centre de Recherche Forestière Internationale et le Centre International de recherche en Agroforesterie (CIFOR-ICRAF) exploite le pouvoir des arbres, des forêts et des paysages agroforestiers pour relever les défis mondiaux les plus urgents de notre époque – la perte de la biodiversité, le changement climatique, la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance et les inégalités. CIFOR et ICRAF sont des centres de recherche du Groupe Consultatif pour la Recherche Agricole Internationale (CGIAR).